AVENIR

AGENCE POUR LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS ISÉROIS REMARQUABLES

Atlas des sites gérés par le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère

isère
Conseil Général

CONSERVATOIRE RHONE-ALPES DES ESPACES NATURELS

RHÔNE-ALPES
LA RÉGION

avril 2003

ATLAS DES SITES GERES PAR LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISERE

Etat de la base au 30 avril 2003

Réalisé par

AVENIR

Conservatoire des espaces naturels de l'Isère
Délégation départementale du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
10, rue Raspail 38000 Grenoble
Tèl : 04 76 48 24 49 Fax : 04 76 48 24 26 e-mail : avenir.38@wanadoo.fr

Mise à jour des cartes et saisie des données : Nicolas Cottin

Cartographie : Laurent Poulin

Collecte des données : AVENIR et partenaires du conservatoire

Rédaction : équipe AVENIR

Une base de donnée sur les sites du conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels

Une démarche régionale

Depuis 1998, le CREN et ses délégations départementales dont AVENIR en Isère, ont développé une base de données informatique sous le logiciel ACCESS liée à un SIG (Map info ou Arc vew) à l'occasion de la réalisation de plusieurs inventaires : les tourbières de Rhône-Alpes, les glaïeuls des marais de l'Ain ou l'inventaire des ZNIEFF de la deuxième génération. Ces outils permettent également de stocker toutes les informations naturalistes détenues sur un site conservatoire.

La mise à jour des sites conservatoires de l'Isère

Tous les espaces naturels gérés par AVENIR ont fait l'objet d'un plan de gestion comprenant une carte de végétation et des listes d'espèces. En 2002, AVENIR décidait avec le soutien financier du Conseil général de l'Isère et le Conseil régional Rhône-Alpes, de saisir toutes ces données dans un quadruple objectif :

- Permettre la mise à jour régulière des données des sites gérés et donc faciliter une diffusion de l'information de bonne qualité.
- Evaluer la contribution d'AVENIR et du conservatoire en général à la conservation de la biodiversité iséroise et Rhône-alpine (par habitat naturel et par espèce).
- Orienter les études complémentaires à acquérir
- Orienter la politique d'intervention sur de nouveau sites du conservatoire mais aussi des collectivités.

Mode d'emploi de l'atlas

Les sites sont classés par ordre alphabétique de nom, chacun d'entre eux fait l'objet d'une carte de végétation basée sur la typologie européenne CORINE biotope et d'une fiche descriptive informant sur le statut réglementaire, la description générale du site et les habitats naturels et espèces remarquables.

LES SITES DE L'ISÈRE FAISANT L'OBJET D'ACTIONS DE GESTION PAR AVENIR EN 2003

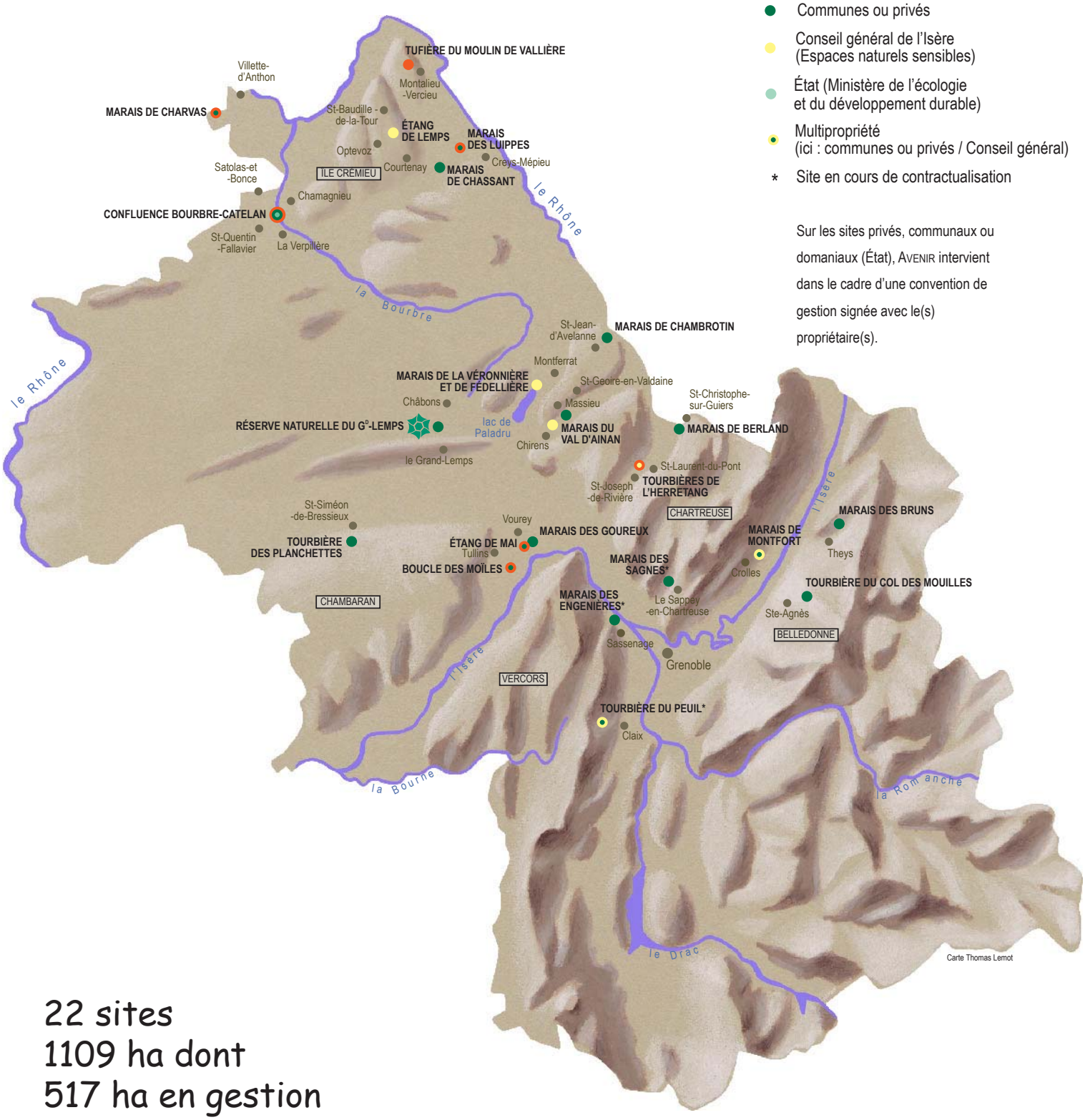

22 sites
1109 ha dont
517 ha en gestion

45 ha de milieux aquatiques
139 ha de landes et pelouses
386 ha de forêts
275 ha de tourbières et marais

AVENIR
AGENCE POUR LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS ISÉROIS REMARQUABLES

Liste des sites par ordre alphabétique

Boucle des Moïles (Tullins)
Confluence Bourbre-Catelan (La Verpillère, Saint-Quentin-Fallavier, Chamagnieu, Satolas et Bonce.)
Etang de Lemps (Optevoz et Saint-Baudille-de-la Tour)
Etang de Mai (Tullins et Vourey)
Marais de Berland (Saint-Christophe-sur-Guiers)
Marais des Bruns (Theys)
Marais de Chambrotin (Saint-Jean-d'Avelanne)
Marais de Charvas (Villette d'Anthon)
Marais de Chirens ou du Val d'Ainan (Chirens)
Marais des Goureux (Vourey)
Marais du Grand-Préau ou de Chassans (Courtenay)
Marais des Luippes (Creys-Mépieu)
Marais de Montfort (Crolles)
Marais du Moulin ou du Val d'Ainan (Massieu)
Marais des Sagnes (Le Sappey-en-Chartreuse)
Marais de la Véronnière (Montferrat)
Réserve naturelle de l'Etang du Grand-Lemps (Le Grand-Lemps, Chabons)
Tourbière du col des Mouilles (Sainte-Agnès et Laval)
Tourbières de l'Herretang (Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Joseph-de-Rivière)
Tourbière du Peuil (Claix)
Tourbière des Planchettes (Saint-Siméon-de-Bressieux)
Tufière de Montalieu ou du moulin de Vallière (Montalieu)

Boucle des Moïles

Surface en gestion 23,06 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

TULLINS

Date(s) comité de pilotage

10/01/01

Date(s) conseil scientifique

22/11/00 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB56
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38743607

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	1,34
Landes, fructicées, pelouses et prairies	3,25
Forêts	11,96
Tourbières et marais	19,21
Terres agricoles et paysages artificiels	22,83

Commentaire

Les sites de l'étang de Mai et de la boucle des Moïles, sur les communes de Tullins et de Vourey, sont les reliquats des divagations de l'Isère dans la partie médiane de son cours. Plusieurs anciens méandres de l'Isère, en surcreusant la vallée glaciaire du Grésivaudan, ont laissé leur empreinte de prairies et boisements humides. Ces remarquables échantillons de prairies et de forêts alluviales permettent d'imaginer la plaine sauvage de l'Isère d'avant les aménagements hydrauliques et autoroutiers.

La présence d'espèces rares comme le Séneçon des marais, le Bruant des roseaux ou l'Agrion de Mercure confirme l'intérêt de ces sites. Les habitats les plus remarquables sont les prairies humides à orchidées des marais, propices également aux oiseaux et aux papillons, comme le Cuivré des marais. Les boisements de bois tendres abritent de nombreux pics et des insectes xylophages partout en régression.
Leur surface ainsi que leur richesse biologique ont incité EDF, à la demande de la FRAPNA, à débloquer des fonds pour l'acquisition par le CREN de ces prairies humides et de ces boisements alluviaux au titre des mesures compensatoires dues à la réalisation d'un barrage au fil de l'eau sur l'Isère (Isère Moyen Aval). Des mesures agri-environnementales, au bénéfice des agriculteurs locaux, ont permis de financer la gestion extensive des prairies par la fauche. De nouveaux travaux de restauration écologique doivent être entrepris sur les deux sites afin de poursuivre la diversification des faciès de milieux forestiers et humides en étendant les surfaces de prairies humides et de roselières aquatiques.

L'intérêt de ces sites est surtout de conserver des milieux aujourd'hui devenus rares.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver et restaurer les prairies humides à orchidées.
- Conserver et diversifier les groupements forestiers alluviaux.
- Maintenir et étendre les roselières aquatiques.
- Conserver les conditions écologiques favorables à l'Agrion de Mercure.

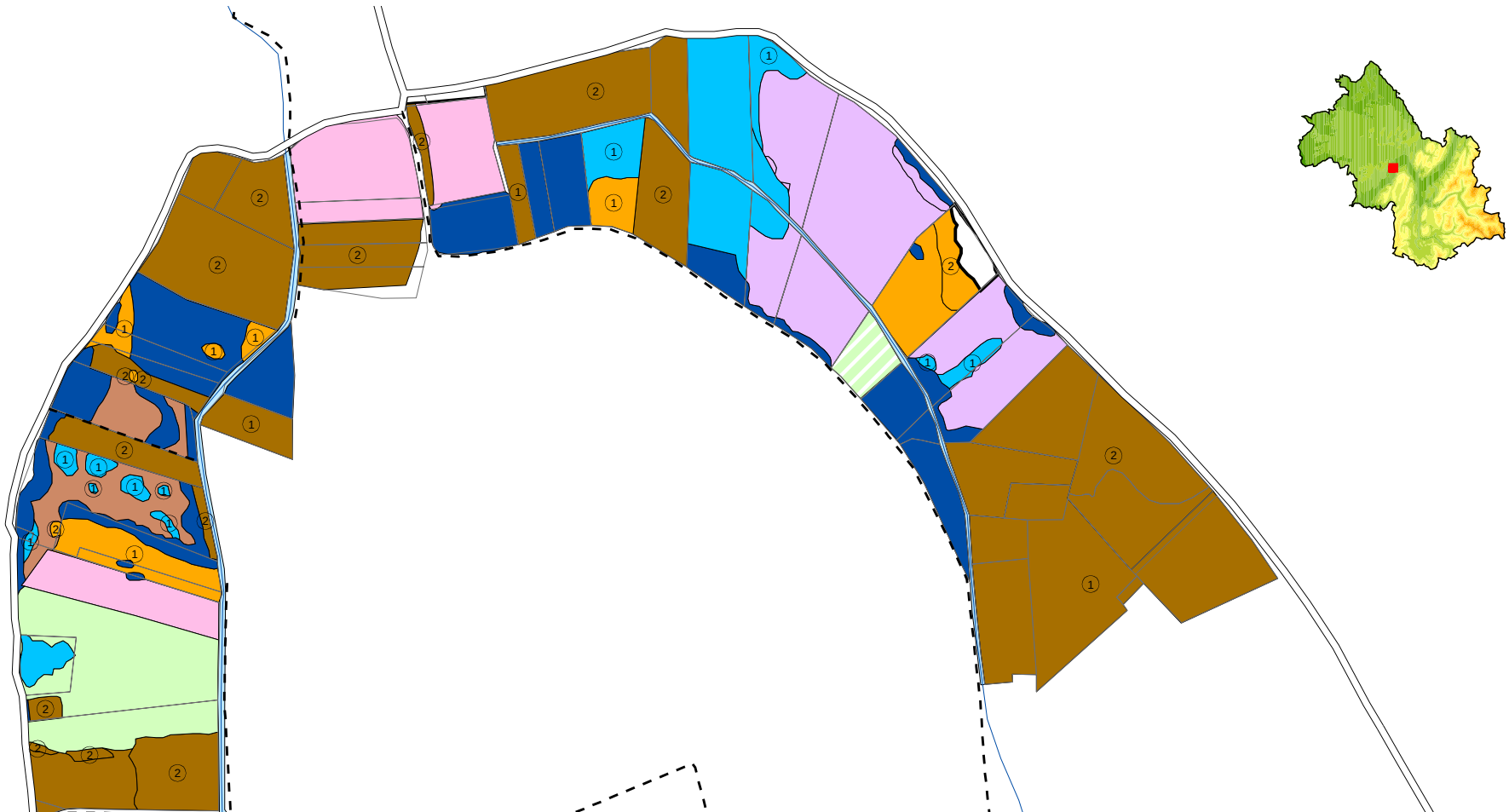

Éléments topographiques

- Route
- Chemin, sentier
- Cours d'eau
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Ruisseau à Truites (24.12)
- Roncier (31.831)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Prairie à molinie sur calcaire (37.311)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Forêt de Frêne et d'Aulne des fleuves medio-européens (44.3)
- Bois marécageux d'Aulne (44.91)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie inondée (53.111)
- Phragmitaie sèche (53.112)
- Typhaie (53.13)
- Culture (82.1)
- Verger (83.15)
- Plantation de conifères (83.31)
- Lande hétérogène succédant à une peupleraie (83.321)
- Peupleraie colonisée par les espèces de l'aulnaie-frênaie (83.321)
- Peupleraie entretenue (83.321)
- Habitation - périphérie, ferme (86.2)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Remblai (86.42)

AVENIR

150 75 0 150

Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Boucle des Moïles

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

Habitats

	Niveau de prospection	Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats	3	13	2

Flore

		Nombre d'espèces	dont remarquables
Végétaux vasculaires	3	145	4
Végétaux non vasculaires	0 NI		

Vertébrés

Oiseaux	3	64	6
Mammifères	2	2	
Reptiles	2	2	1
Amphibiens	3	3	1
Poissons	0		
Nb total de vertébrés		71	8

Invertébrés

Mollusques	0 NI		
Crustacés	0 NI		
Odonates	3	7	3
Lépidoptères	3	12	1
Orthoptères	0 NI		
Coléoptères	0 NI		
Nb total d'invertébrés		19	4

Boucle des Moïles

Habitat(s) remarquable(s)

44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
24.16	COURS D'EAU INTERMITTENTS

Flore remarquable

Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	2000
Peucedanum palustre (L.) Moench	2000
Senecio paludosus L.	2000
Thelypteris palustris Schott	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	2000
Oiseaux	Huppe fasciée	Upupa epops	1999
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2000
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2000
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2000
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	2000
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	2001

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	2000
Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	2000
Insectes	Odonates	Lestes virens	Leste verdoyant	2000
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2000

Confluence Bourbre-Catelan

Surface en gestion 51,54 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

CHAMAGNIEU
LA VERPILLIERE
SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
SATOLAS-ET-BONCE

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

13/09/93 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB66
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38923202
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38923209

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	4,06
Landes, fructicées, pelouses et prairies	8,90
Forêts	86,85
Tourbières et marais	4,99
Terres agricoles et paysages artificiels	50,12

Commentaire

L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la confluence de la Bourbre et du Catelan s'étend sur 130 ha de boisements et de prairies humides sur tourbe. Sis sur 4 communes, Saint-Quentin-Fallavier, la Verpillière, Chamagnieu et Satolas et Bonce, le site a fait l'objet d'acquisitions par le CREN au titre des mesures compensatoires à la construction de l'échangeur autoroutier de Villefontaine, sur le site écologique d'Ecorcheboeuf.

La configuration actuelle de cet espace naturel résulte de plusieurs siècles d'interventions humaines, notamment destinées à assécher les marais. Ainsi, l'endiguement de la Bourbre, aux crues violentes, et à la création du canal de Catelan en 1814 permet la mise en culture d'une partie du site (céréales, oisiers). Le reprofilage des canaux pendant la Deuxième Guerre Mondiale crée les conditions favorables à l'extension des cultures par abaissement du niveau de la nappe. En 20 ans, la surface en maïs gagne 2 000 ha de marais et la populiculture atteint 12 % de la surface agricole. Aujourd'hui, la confluence Bourbre Catelan est une des dernières zones humides de la vallée de la Bourbre.

L'alternance de boisements relictuels et de zones ouvertes ainsi que la présence de mares en font d'excellents biotopes pour les reptiles et les amphibiens. De nombreux oiseaux migrateurs apprécient également cette zone de calme entourée par l'urbanisation de la ville nouvelle, les collines du Bas-Dauphiné et le plateau de l'Isle Crémieu.

La flore des milieux palustres (dont des espèces protégées : Laîche rapprochée, Utriculaire, Potamot luisant, Renoncule à feuilles capillaires…) se réfugie dans les dépressions et les anciennes fosses d'extraction. On trouve aussi un papillon protégé à l'échelle nationale, le Cuivré des marais. Les boisements d'Aulne et de Frêne, bien que constitués de plantes relativement banales, constituent un habitat très important pour l'avifaune et pour les insectes xylophages. Les mares abritent de nombreuses espèces protégées comme le Triton crêté, la Rainette verte, alors que les canaux hébergent le Castor et le Martin pêcheur. Sur certains secteurs asséchés on trouve de nombreuses orchidées ainsi que le bel Œillet armeria.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver les boisements alluviaux,
- Restaurer les niveaux d'eau,
- Réhabiliter les prairies,
- Rajeunir les mares et dégager les anciennes fosses d'extraction.

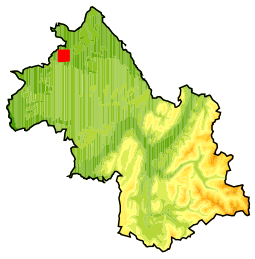

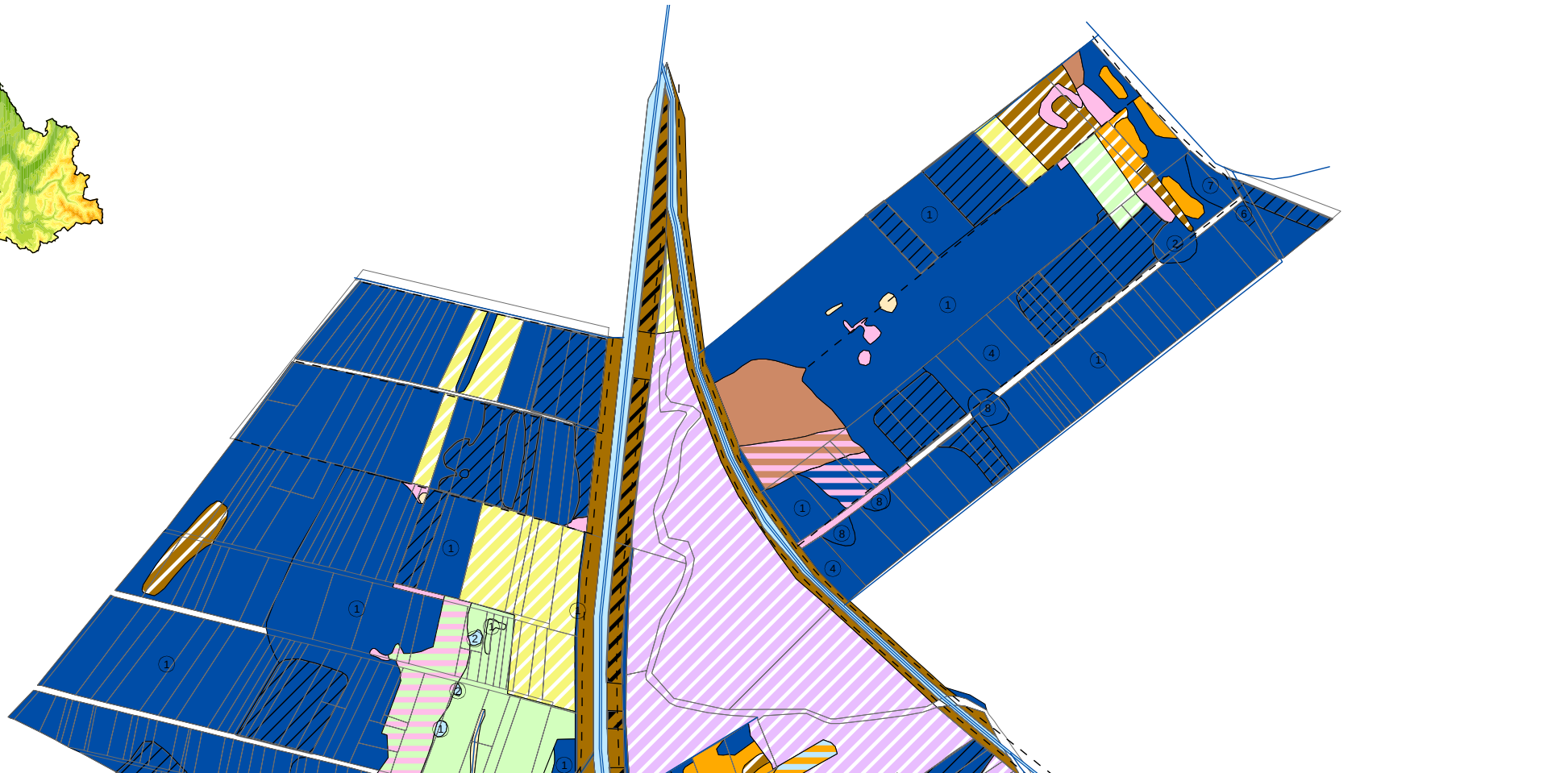

150 75 0 150
Mètres

Éléments topographiques

- Canal
- Drain, fossé
- Chemin
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Eau libre (22.12)
- ① Eau mésotrophe à colonie d'Utriculaire / Grand potamot (22.12 x 22.414 / 22.421)
- ② Tapis immergé de Characées (22.12 x 22.44)
- Eau mésotrophe à Pesse vulgaire (22.12 x 53.149)
- Fruticée à Prunelier et hallier à Ronce (31.811)
- Fruticée et communauté à Reine des prés (31.811 x 37.1)
- Communauté à Reine des prés (37.1)
- Pâturage à Ray-grass (38.111)
- ① Pâturage à Ray-grass - faciès à Orchidée (38.111)
- ② Pâturage à Ray-grass - plantation de Saule (38.111)
- Pâturage à Ray-grass - faciès à Solidage (38.111)
- Prairie méso-hygrophile
- Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières médio-européennes (44.33)
- Taillis de Frênes et d'Aulnes des rivières médio-européennes (44.33)
- ① Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Aulne glutineux (44.33)
- ② Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Bouleau verruqueux (44.33)
- ③ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Chêne pédonculé (44.33)
- ④ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Frêne agé (44.33)
- ⑤ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Peuplier blanc (44.33)
- ⑥ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Peuplier grisard (44.33)
- ⑦ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Saule blanc (44.33)
- ⑧ Bois de Frênes et d'Aulnes, faciès à Tremble (44.33)
- Bois de Frênes et d'Aulnes x communauté à Reine des prés (44.331 x 37.1)
- Phragmitaie (53.1)
- Phragmitaie dégradée (53.1)
- Communauté à grande Laîche (53.218)
- Prairie humide semée (81.2)
- Grande culture (82.1)
- Plantation de Peuplier à sous-bois développé (83.321)
- Plantation de Peuplier entretenue envahie par la Renouée du Japon (83.321)
- Plantation de Peuplier entretenue (83.321)
- Jachère (87.1)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Confluence Bourbre-Catelan

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

Habitats	**Niveau de prospection**		**Nombre d'habitats**	**dont remarquables**
Habitats	3		22	2

Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		206	5
Végétaux non vasculaires	0	NI		

Vertébrés				
Oiseaux	3		104	17
Mammifères	2		16	2
Reptiles	2		7	4
Amphibiens	2		8	3
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			135	26

Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		25	12
Lépidoptères	2		4	3
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			29	15

Confluence Bourbre-Catelan

Habitat(s) remarquable(s)

44.331	BOIS DE FRENES ET D'AULNES DES RIVIERES MEDIO EUROPEENNES A EAUX LENTES A CERISIERS A GRAPPES
24.43	VEGETATION DES RIVIERES MESOTROPHES

Flore remarquable

Carex appropinquata Schumacher	1994
Carex pseudocyperus L.	2002
Dianthus armeria L.	1994
Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel	2002
Utricularia vulgaris L.	2002

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Amphibiens	Rainette verte	Hyla arborea	2002
Amphibiens	Triton crêté	Triturus cristatus	2002
Mammifères	Muscardin	Muscardinus avellanarius	1998
Mammifères	Putois	Mustela putorius	1998
Oiseaux	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	1998
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1998
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1998
Oiseaux	Bruant proyer	Miliaria calandra	1998
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	1998
Oiseaux	Chouette chevêche	Athene noctua	1998
Oiseaux	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	1998
Oiseaux	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	1998
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	1998
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	2001
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2000
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2001
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	2000
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2002
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	2000
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1998
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	1998
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	1998

Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	2001
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1998
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1998

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna affinis	Aeschne affine	1998
Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	1998
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	1998
Insectes	Odonates	Coenagrion scitulum	Agrion mignon	1998
Insectes	Lépidoptères	Eriogaster catax	Laineuse du prunellier	2001
Insectes	Odonates	Erythromma viridulum	Agrion vert	1998
Insectes	Lépidoptères	Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée	2001
Insectes	Odonates	Gomphus vulgatissimus	Gomphe vulgaire	1998
Insectes	Odonates	Ischnura pumilio	Agrion nain	1998
Insectes	Odonates	Lestes dryas	Leste dryade	1998
Insectes	Odonates	Lestes virens vestalis	Leste verdoyant	1998
Insectes	Odonates	Onychogomphus forcipatus forcipatus	Gomphe à pinces	1998
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1998
Insectes	Odonates	Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	1998
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2001

Étang de Lemps

Surface en gestion 22,80 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

OPTEVOZ

SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR

Date(s) comité de pilotage

07/11/02

Date(s) conseil scientifique

02/10/96 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD12
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I03
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38242404

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	13,53
Landes, fructicées, pelouses et prairies	6,46
Forêts	5,95
Tourbières et marais	2,70
Terres agricoles et paysages artificiels	0,50

Commentaire

Au coeur de l'Isle Crémieu, sur les communes d'Optevoz et de Saint-Baudille de la Tour, le site de l'étang de Lemps recouvre une surface de 23 ha, dont 12 en eau, à une altitude de 350 m. Hors des sentiers battus, il est inséré dans un paysage agricole surmonté de boisements clairs entrecoupés de landes et pelouses sèches. Ce plan d'eau est un élément particulièrement représentatif des collections d'étangs de l'Isle Crémieu qui abritent une faune et une flore remarquables.

C'est sans doute l'éloignement des grandes perturbations (il semble que le site ait été peu modifié depuis le XVIIIe siécle) qui a permis la conservation d'une flore riche de 283 espèces et une faune variée tant au niveau oiseaux que libellules et papillons. Voué à la production piscicole depuis plus de trois siècles, l'étang a cependant été asséché et mis en culture en 1945.

L'espèce emblématique de l'étang et de l'Isle Crémieu est sans nul doute la Cistude d'Europe. Cette tortue est partout menacée par la destruction de son biotope et la concurrence avec la tortue de Floride. Celle-ci trouve sur l'étang de Lemps à la fois le milieu aquatique, les reposoirs et les berges adaptées ainsi que les sites de ponte en coteau sec. Le nord Isère, et particulièrement l'Isle Crémieu, est le dernier bastion d'une population importante de cette petite tortue indigène.
Sa présence dans un site maîtrisé par la collectivité et géré à des fins patrimoniales permet d'étudier sa biologie, de tester des mesures en faveur de sa reproduction et de sensibiliser le grand public à sa sauvegarde.

Avec son observatoire et son sentier aménagé ouverts au public, l'étang de Lemps est également un lieu de découverte de ce milieu aquatique privilégié.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maîtriser du fonctionnement hydraulique de l'étang,
- Conserver et développement des milieux de grève et des herbiers aquatiques,
- Conserver et développement de la population de Cistude d'Europe,
- Maintenir et augmenter de la capacité d'accueil pour l'avifaune et les amphibiens.

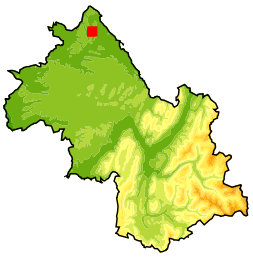

AVENIR

100 50 0 100

Mètres

N

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Ruisseau
- Limite de parcelle

Unité de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Eau oligotrophe pauvre en calcaire (22.11)
- ① Eau oligotrophe pauvre en calcaire x Colonie d'Utriculaire (22.11 x 22.414)
- ② Groupement à Chanvre d'eau (22.33)
- ③ Végétation enracinée flottante (22.43)
- Fourré médio-européen sur sol fertile (31.81)
- Pelouse calcaire sub-atlantique semi-aride (34.32)
- Prairie calcaire sub-atlantique très sèche (34.33)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Prairie à Chiendent et à Oseille (37.24)
- Prairie mésophile (38)
- Prairie de fauche des plaines médio-européennes (38.22)
- Chênaie-Charmaie et Frênaie-Charmaie calciphile (41.27)
- Bois marécageux d'Aulnes (44.91)
- Saulaie marécageuses (44.92)
- Phragmitaie (53.11)
- Végétation à Phalaris (53.16)
- Peuplement de grandes Laîches (53.21)
- Haie (84)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Étang de Lemps

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

Habitats

	Niveau de prospection	Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats	3	31	7

Flore

	Niveau de prospection		Nombre d'espèces	dont remarquables
Végétaux vasculaires	3		273	10
Végétaux non vasculaires	0	NI		

Vertébrés

Oiseaux	3		101	19
Mammifères	2		16	
Reptiles	2		8	5
Amphibiens	2		7	2
Poissons	0		9	1
Nb total de vertébrés			141	27

Invertébrés

Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		31	6
Lépidoptères	3		70	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI	1	1
Nb total d'invertébrés			102	8

Étang de Lemps

Habitat(s) remarquable(s)

62.3	DALLES ROCHEUSES
22.13	EAUX EUTROPHES
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.32*	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES (SITE D'ORCHIDEEES REMARQUABLES)
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
38.22	PRAIRIES DE FAUCHE DES PLAINES MEDIO EUROPEENNES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Carex pseudocyperus L.	1994
Dianthus armeria L.	1994
Dianthus carthusianorum L.	1994
Hydrocotyle vulgaris L.	1994
Najas marina L.	1994
Ophioglossum vulgatum L.	1994
Orchis laxiflora Lam.	1994
Rumex maritimus L.	1994
Teucrium scordium L.	1994
Utricularia vulgaris L.	1994

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Amphibiens	Rainette verte	Hyla arborea	2001
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	1994
Oiseaux	Alouette lulu	Lullula arborea	1994
Oiseaux	Blongios nain	Ixobrychus minutus	1999
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1994
Oiseaux	Bruant proyer	Miliaria calandra	1994
Oiseaux	Cygne tuberculé	Cygnus olor	1994
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	2001
Oiseaux	Fuligule milouin	Aythya ferina	2001
Oiseaux	Grande Aigrette	Egretta alba	2001
Oiseaux	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	1994
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	2001
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1999
Oiseaux	Pic noir	Dryocopus martius	1994

Étang de Lemps

Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	1999
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	1994
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1994
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	1994
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	1999
Poissons	Brochet	Esox lucius	1999
Reptiles	Cistude d'Europe	Emys orbicularis	2000
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	2001
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1999
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1994
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1994

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna affinis	Aeschne affine	2000
Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	1994
Insectes	Odonates	Ceriagrion tenellum	Agrion délicat	2000
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	1994
Insectes	Odonates	Erythromma viridulum	Agrion vert	1994
Insectes	Coléoptères	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	1994
Insectes	Odonates	Sympetrum flaveolum	Sympétrum jaune	1994
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	1999

Étang de Mai

Surface en gestion	Département	Commune(s)
37,21 hectare(s)	38	TULLINS VOUREY

Date(s) comité de pilotage	Date(s) conseil scientifique
10/01/01	22/11/00 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB56
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38743613

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	2,45
Landes, fructicées, pelouses et prairies	1,04
Forêts	30,32
Tourbières et marais	6,55
Terres agricoles et paysages artificiels	34,19

Commentaire

Les sites de l'étang de Mai et de la boucle des Moïles, sur les communes de Tullins et de Vourey, sont les reliquats des divagations de l'Isère dans la partie médiane de son cours. Plusieurs anciens méandres de l'Isère, en surcreusant la vallée glaciaire du Grésivaudan, ont laissé leur empreinte de prairies et boisements humides. Ces remarquables échantillons de prairies et de forêts alluviales permettent d'imaginer la plaine sauvage de l'Isère d'avant les aménagements hydrauliques et autoroutiers.

La présence d'espèces rares comme le Séneçon des marais, le Bruant des roseaux ou l'Agrion de Mercure confirme l'intérêt de ces sites. Les habitats les plus remarquables sont les prairies humides à orchidées des marais, propices également aux oiseaux et aux papillons, comme le Cuivré des marais. Les boisements de bois tendres abritent de nombreux pics et des insectes xylophages partout en régression.
Leur surface ainsi que leur richesse biologique ont incité EDF, à la demande de la FRAPNA, à débloquer des fonds pour l'acquisition par le CREN de ces prairies humides et de ces boisements alluviaux au titre des mesures compensatoires dues à la réalisation d'un barrage au fil de l'eau sur l'Isère (Isère Moyen Aval). Des mesures agri-environnementales, au bénéfice des agriculteurs locaux, ont permis de financer la gestion extensive des prairies par la fauche. De nouveaux travaux de restauration écologique doivent être entrepris sur les deux sites afin de poursuivre la diversification des faciès de milieux forestiers et humides en étendant les surfaces de prairies humides et de roselières aquatiques.

L'intérêt de ces sites est surtout de conserver des milieux aujourd'hui devenus rares.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver et restaurer les prairies humides à orchidées.
- Conserver et diversifier les groupements forestiers alluviaux.
- Maintenir et étendre les roselières aquatiques.
- Conserver les conditions écologiques favorables à l'Agrion de Mercure.

Éléments topographiques
- Route
- Chemin, sentier
- Cours d'eau
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)
- Ruisseau à Truites (24.12)
- Roncier (31.831)
- Prairie à molinie sur calcaire (37.311)
- 37.311, Prairie à molinie sur calcaire dominée par le Solidage (37.311)
- 37.311, Prairie à molinie sur calcaire, faciès à Jonc subnoduleux (37.311)
- Ourlet riverain mixte (37.715)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Forêt de Frêne et d'Aulne des fleuves medio-européens (44.3)
- Bois marécageux d'Aulne (44.91)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie inondée (53.111)
- Culture (82.1)
- Verger (83.15)
- Lande hétérogène succédant à une peupleraie (83.321)
- Peupleraie colonisée par les espèces de l'aulnaie-frênaie (83.321)
- Peupleraie entretenue (83.321)
- Plantation d'essences indigènes de forêt alluviale (83.325)
- Habitation - périphérie, ferme (86.2)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Remblai (86.42)

AVENIR

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Étang de Mai

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		13	2
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		114	4
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		76	11
Mammifères	2		5	
Reptiles	2		5	4
Amphibiens	3		4	1
Poissons	1		1	1
Nb total de vertébrés			91	17
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		16	7
Lépidoptères	2		6	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	1	NI	1	1
Nb total d'invertébrés			23	9

Étang de Mai

Habitat(s) remarquable(s)

44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
37.715	OURLETS RIVERAINS MIXTES

Flore remarquable

Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	2000
Peucedanum palustre (L.) Moench	2000
Senecio paludosus L.	2000
Thelypteris palustris Schott	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Oiseaux	Aigrette garzette	Egretta garzetta	2001
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1995
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2001
Oiseaux	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	1995
Oiseaux	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	2001
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	2000
Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1995
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2000
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2001
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1999
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	1999
Poissons	Brochet	Esox lucius	1999
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	1995
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	2000
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1995
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	2000

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna affinis	Aeschne affine	2000
Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	2000
Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	2000
Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	2000
Insectes	Odonates	Lestes virens	Leste verdoyant	2000
Insectes	Odonates	Libellula fulva	Libellule fauve	2000

Étang de Mai

Insectes	Coléoptères	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	1999
Insectes	Odonates	Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	2000
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2000

Marais de Berland

Surface en gestion 1,108 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS

Date(s) comité de pilotage

01/10/97

Date(s) conseil scientifique

19/11/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38CR01
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38523402

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,20
Forêts	2,32
Tourbières et marais	8,94
Terres agricoles et paysages artificiels	1,85

Commentaire

Le marais de Berland, aussi appelé marais de la Richardière, est situé sur la commune de Saint Christophe sur Guiers à une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération grenobloise. C'est un des rares bas-marais alcalin du massif de la Chartreuse.
Le marais est bordé par une colline de 553 m d'altitude et par une falaise qui s'élève jusqu'à 1200 m.
Lors du dernier épisode glaciaire, un glacier s'infiltra dans la région en laissant des marques encore visibles. Un verrou glaciaire colmata alors l'auge glaciaire où, lors du retrait du glacier, un petit lac prit place.
Mais l'eau, acidifiée par le dioxyde de carbone de l'air, dissout alors petit à petit le calcaire sous jacent jusqu'à créer une perte karstique au point le plus profond du lac. Cette complexité de l'hydrogéologie explique la désignation du marais en protection de périmètre de captage des eaux d'Entre Deux Guiers.

L'engorgement en eau de surface a entraîné l'implantation d'une végétation de bas-marais génératrice de tourbe. Longtemps exploité par la fauche pour la litière des bêtes, le marais a pu conserver de nombreuses plantes remarquables comme le Liparis de Loesel (une orchidée), la petite Utriculaire (une plante carnivore) et le Sénéçon des marais. La faune comprend un papillon remarquable, le Cuivré des marais, ainsi qu'un crapaud spectaculaire, le Sonneur à ventre jaune. Dans le cadre de son action en faveur de la protection des stations de plantes protégées de l'Isère, AVENIR a signé des conventions de gestion avec des privés et est en passe d'acquérir une parcelle de Gaz de France.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Rouvrir les zones de bas-marais en supprimant les ligneux,
- Maintenir l'ouverture des prairies humides par la fauche,
- Favoriser les batraciens par la création de mares,
- Stopper et évacuer les remblais,
- Informer et sensibiliser le public.

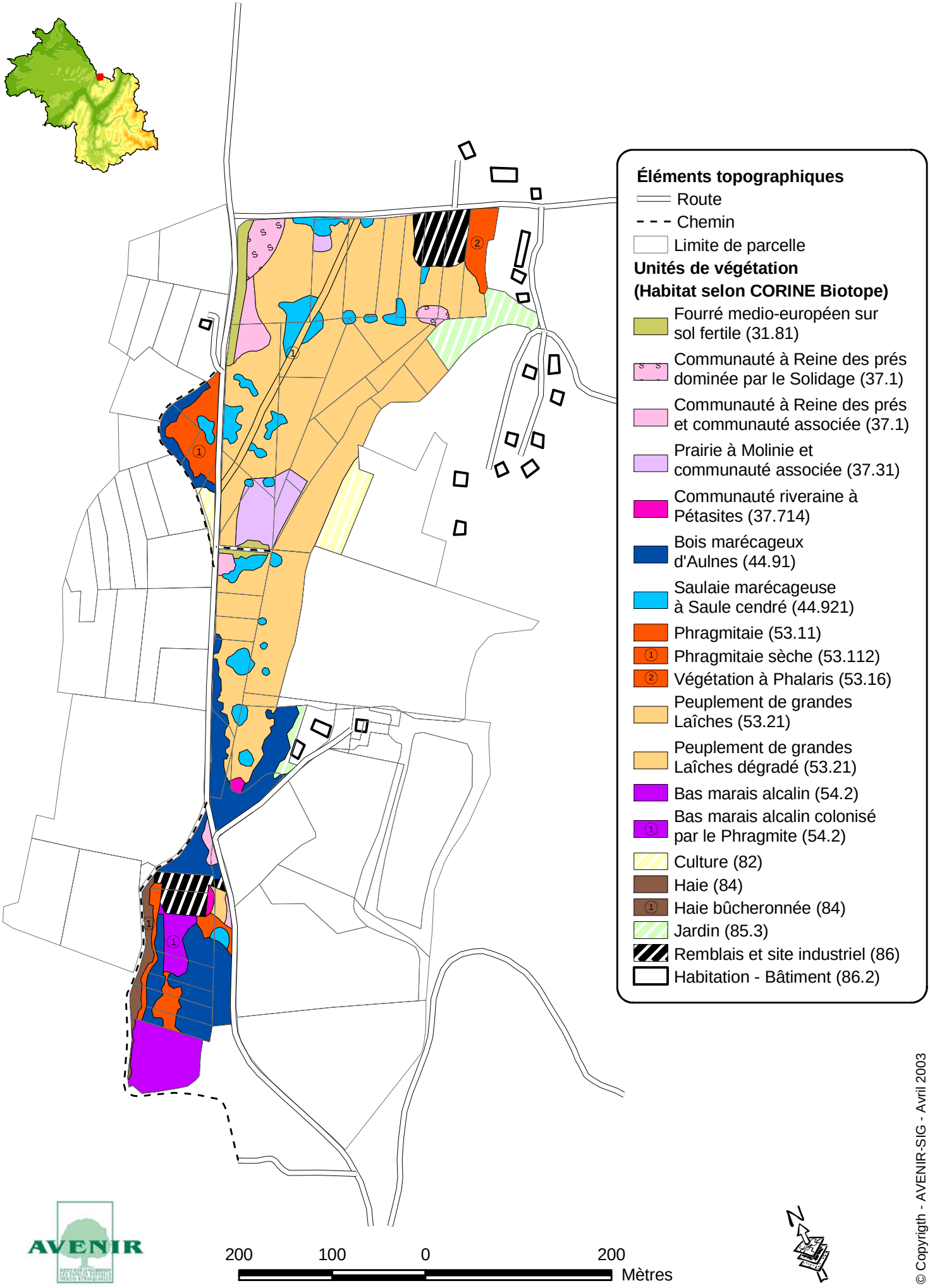

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais de Berland

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		19	4
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		163	6
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		31	3
Mammifères	3		6	
Reptiles	3		2	1
Amphibiens	3		4	1
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			43	5
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	1			
Lépidoptères	2		1	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	1	NI		
Nb total d'invertébrés			1	1

Marais de Berland

Habitat(s) remarquable(s)

54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
37.714	COMMUNAUTES RIVERAINES A PETASITES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
54.23	TOURBIERES BASSES A CAREX DAVALLIANA

Flore remarquable

Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	1982
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	1997
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	1995
Ophioglossum vulgatum L.	1997
Senecio paludosus L.	2002
Thelypteris palustris Schott	2002

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	1995
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1995
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1995
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1995
Reptiles	Lézard des souches	Lacerta agilis	1995

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	1995

Marais des Bruns

Surface en gestion 0,272 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

THEYS

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38BL11

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,39
Forêts	1,01
Tourbières et marais	2,79
Terres agricoles et paysages artificiels	0,09

Commentaire

Le marais des Bruns et le marais des Rouges forment une zone humide d'environ 10 hectares située sur la commune de Theys. Ils occupent un replat au pied des prairies en forte pente, sur les collines bordières de la chaîne de Belledonne. Le marais des Bruns est constitué d'une magnifique prairie humide à orchidées, avec des zones de bas-marais tufeux au niveaux des résurgences, côtoyant une vaste roselière, bordée de boisements marécageux. Il est surplombé par de très belles pelouses sèches riches en orchidées.

L'humidité quasi constante, le microclimat montagnard ainsi que l'utilisation extensive du marais jusqu'en 1993 (fauche tardive estivale avec exportation), sont à l'origine de l'importante diversité biologique et surtout orchidologique du site. Connu depuis une quinzaine d'année par les naturalistes et les scientifiques, le marais a fait l'objet de multiples visites, notamment en raison de la présence de la très rare Orchis musc. C'est le seul site en Isère où cette orchidée est actuellement connue.

C'est pour cette raison qu'AVENIR a inclus le marais dans le programme de sauvegarde des plantes protégées les plus menacées du département dès 1997. Une concertation avec la commune et les propriétaires a permis d'entreprendre les premiers travaux de restauration du marais durant l'été 2000 avec le concours de l'association d'insertion locale ARECE.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver et restaurer les prairies humides de fauche pour favoriser les orchidées,
- Favoriser les amphibiens,
- Conserver un milieu attractif pour la faune vertébrée,
- Contrôler l'alimentation en eau du marais,
- Sensibiliser et informer le public quant à la fragilité et à la richesse du marais.

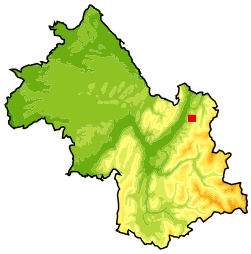

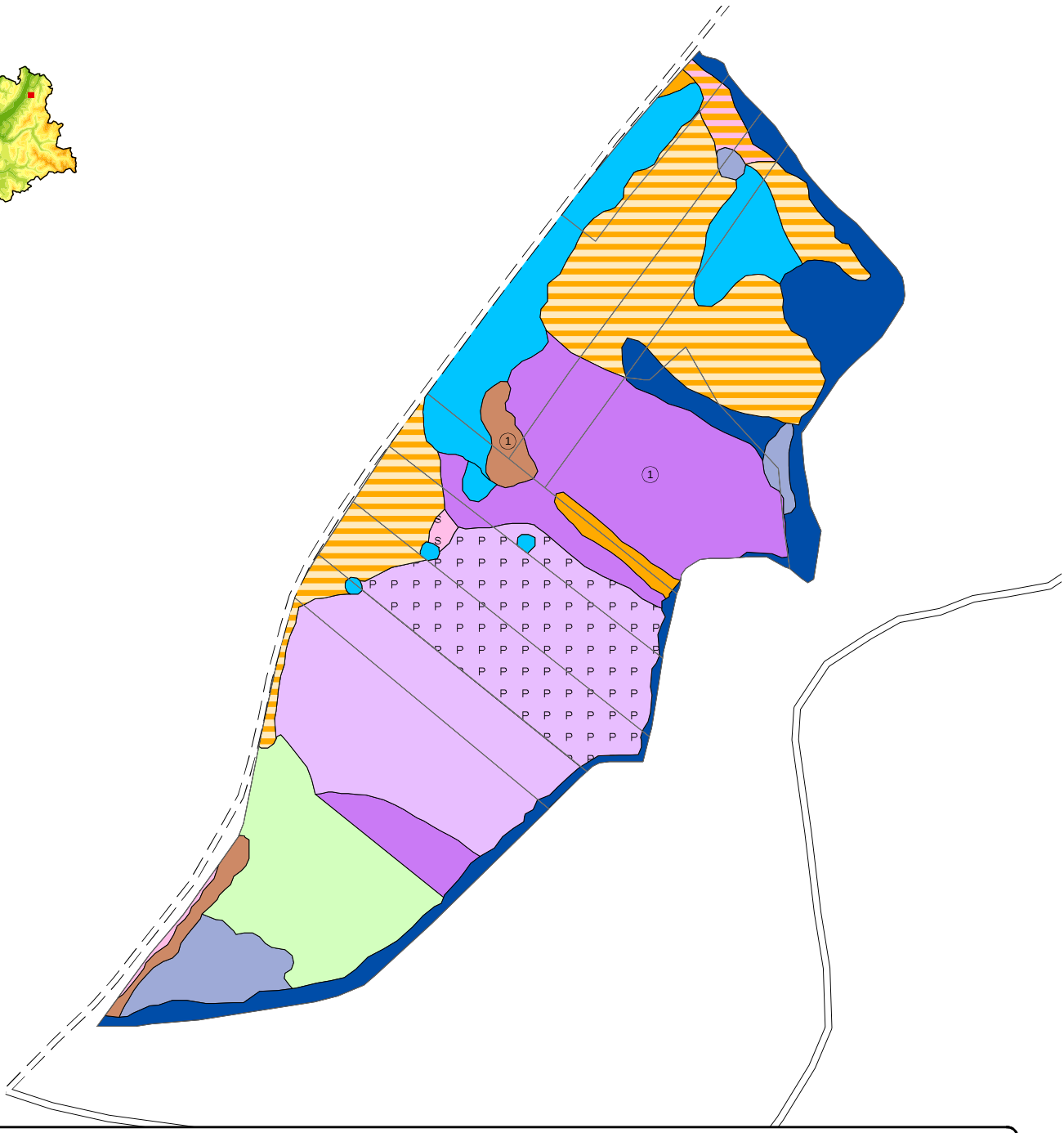

Éléments topographiques

- Route
- Chemin carrossable
- Limite de parcelle

Unités de végétation
(habitat selon CORINE Biotope)

- Communauté à Reine des prés dominée par le Solidage (37.1)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Prairie à Jonc subnoduleux (37.218)
- Prairie à Jonc subnoduleux colonisée par le Phragmite (37.218)
- Prairie de fauche de montagne (38.3)
- Forêt de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (44.31)
- Bois marécageux d'Aulnes (44.91)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie x Communauté à Reine des prés (53.11 x 37.1)
- Phragmitaie x Peuplement de grandes Laîches (53.11 x 53.21)
- Phragmitaie (53.11)
- Bas-marais alcalin (54.2)
- Bas-marais alcalin envahis par le Phragmite (54.2)
- Haie de Saules têtards (84)
- Bosquet de Peuplier (84.3)

AVENIR

100 50 0 100 Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais des Bruns

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		14	4
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		80	4
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	1		4	3
Mammifères	1			
Reptiles	1			
Amphibiens	1			
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			4	3
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	0			
Lépidoptères	0			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés				

Marais des Bruns

Habitat(s) remarquable(s)

54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
44.31	FORETS DE FRENES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
54.12	SOURCES D'EAU DURE

Flore remarquable

Cirsium monspessulanum (L.) Hill	1999
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	2002
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	2002
Herminium monorchis (L.) R. Br.	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	2000
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2000
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1990

Invertébré(s) remarquable(s)

Marais de Chambrotin

Surface en gestion	Département	Commune(s)
1 hectare(s)	38	LE PONT-DE-BEAUVOISIN SAINT-JEAN-D'AVELANNE

Date(s) comité de pilotage *Date(s) conseil scientifique*

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38MC06

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	0,04
Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,01
Forêts	4,07
Tourbières et marais	2,21

Commentaire

Le marais de Chambrotin se situe sur la commune de Saint Jean d'Avelanne dans le district naturel des Monts du Chat. C'est un petit marais alcalin d'à peine un hectare qui se trouve enclavé dans un boisement. La partie nord est séparée d'une prairie humide à orchidées par un ruisseau bordé d'une haie arborescente.

Le fond du ruisseau est en dessous du niveau du marais et contourne celui-ci au Nord et à l'Est. Un autre petit ruisseau venant du Sud-Est semble participer à l'alimentation du marais. Le site présente quelques fossés, mais ils ne semblent plus connectés au ruisseau.

Malgré sa petite superficie, le marais est d'un grand intérêt tant au niveau des habitats naturels, avec un bas-marais à Choin noir, des cladiaies, phragmitaies, cariçaies et boisements tourbeux, qu'au niveau botanique, avec notamment la présence d'une belle population de Droséra à longues feuilles et de Laîche puce. Récemment on a pu découvrir la présence de deux petites orchidées très rares en France : le Liparis de loesel et la Spiranthe d'été. Le crapaud Sonneur à ventre jaune est cité dans le ruisseau qui borde le site et de nombreuses libellules profitent des petites gouilles en eau pour se reproduire.

Le marais était jusqu'alors entretenu par la fauche par les chasseurs locaux car il constitue un refuge pour le gibier. Aujourd'hui, un partenariat exemplaire entre AVENIR, l'ACCA locale et la Fédération de Chasse de l'Isère permet de maintenir une gestion concertée du site par la fauche. D'autre part, On peut noter que l'action d'AVENIR a permis de déplacer le tracé d'un gazoduc initialement prévu au milieu du marais en le déviant sur le côté, ce qui a sauvé la station de Droséra.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Freiner la fermeture du marais en éliminant les ligneux,
- Favoriser le développement des droséras,
- Créer des petites platières et des mares.

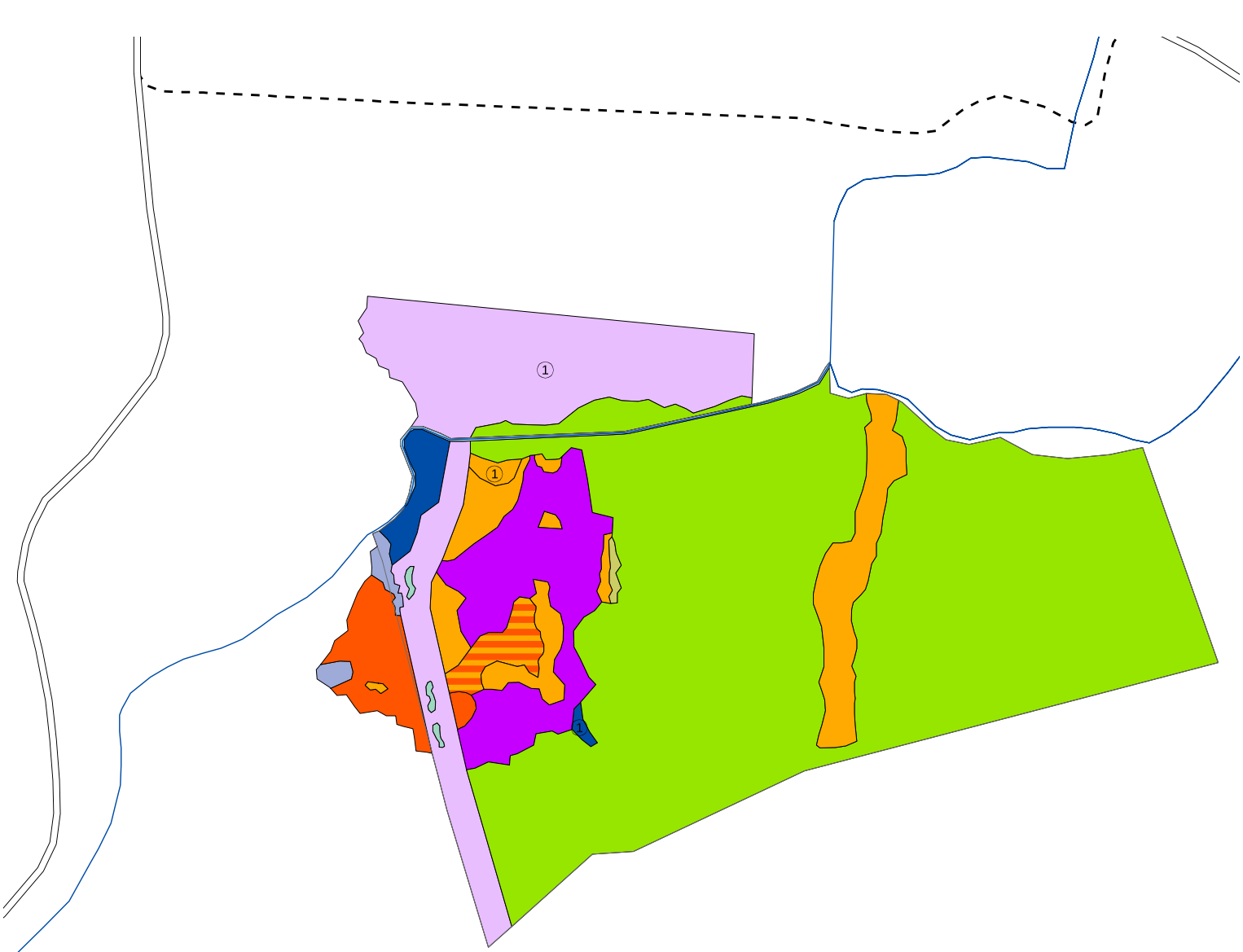

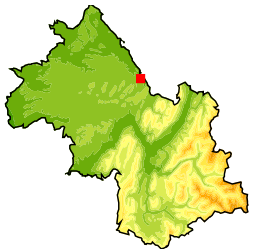

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Ruisseau
- Limite de parcelle

Unités de végétation
(habitat selon CORINE Biotope)

- Eau douce (22.1)
- Ruisseau (24.12)
- Fruticée à Prunelier et hallier à Ronce (31.811)
- Prairie humide dégradée par la conduite GDF (37.2)
- ① Prairie à Jonc noueux (37.218)
- Chênaie-Charmaie (41.2)
- Forêt de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes (44.33)
- ① Forêt de Frênes et d'Aulnes à grandes prêles (44.315)
- Bois marécageux d'Aulnes (44.91)
- Phragmitaie (53.11)
- Végétation à Marisque (53.3)
- ① Végétation à Marisque colonisée par la Bourdaine (53.3)
- Végétation à Marisque colonisé par le Phragmite (53.3 x 53.11)
- Bas marais à Choin noir (54.21)

AVENIR

100 50 0 100
Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais de Chambrotin

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		13	4

			Nombre d'espèces	dont remarquables
Flore				
Végétaux vasculaires	3		100	8
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	1		5	
Mammifères	1			
Reptiles	0			
Amphibiens	1		4	1
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			9	1
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	1		1	
Lépidoptères	1		1	
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			2	

Marais de Chambrotin

Habitat(s) remarquable(s)

54.21	BAS MARAIS A SCHOENUS NIGRICANS
44.33	BOIS DE FRENES ET D'AULNES DES RIVIERES A EAUX LENTES
44.315	FORETS DE FRENES ET D'AULNES A GRANDE PRELE
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Drosera longifolia L.	2002
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	2002
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	1999
Orchis laxiflora Lam.	2002
Peucedanum palustre (L.) Moench	1998
Spiranthes aestivalis (Poiret) L.C.M. Richard	1999
Thelypteris palustris Schott	2002
Utricularia minor L.	1998

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Sonneur à ventre jaune	Bombina variegata	2000

Invertébré(s) remarquable(s)

Marais de Charvas

Surface en gestion 80,35 **hectare(s)**

Département 38

Commune(s)

VILLETTE-D'ANTHON

Date(s) comité de pilotage	Date(s) conseil scientifique
17/05/02	08/12/94
	17/03/99
	24/04/02 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38EL03
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38200000

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	1,27
Landes, fructicées, pelouses et prairies	20,88
Forêts	81,09
Tourbières et marais	32,61
Terres agricoles et paysages artificiels	28,93

Commentaire

A la limite du département du Rhône, le marais de Charvas est situé sur la commune iséroise de Villette d'Anthon. Il reste une des dernières zones humides de l'Est lyonnais. L'ensemble du marais s'étendait jadis sur environ 150 ha dont seules les deux parties les plus marécageuses ont été peu modifiées. En 1991, le passage du TGV et de l'autoroute a partagé le site selon un axe Nord-Sud. Les mesures compensatoires liées à l'implantation de ces voies de communication ont permis l'achat de 32 hectares par le CREN, contribuant à la sauvegarde définitive du site. Des travaux ont également été réalisés directement par le maître d'ouvrage : passages à faune sous l'emprise, réhabilitation d'un important remblai et creusement de mares à batraciens pour compenser l'effet de coupure.

Le site s'établie sur les hautes terrasses alluviales du Rhône. L'hydromorphie conjuguée à l'activité agricole traditionnelle passée, ont permis le développement d'un grand nombre d'espèces. Parmi celles-ci, on compte dix espèces d'amphibiens. Des espèces à large répartition comme le Crapaud commun côtoient la Rainette verte et le Triton crêté qui présentent un grand intérêt écologique.

Replacé dans le contexte local, l'intérêt batrachologique est renforcé par le rôle de refuge ultime du marais dans une région profondément transformée par l'agriculture intensive et l'urbanisation. Témoins de la flore de la région lyonnaise, pas moins de 151 espèces végétales ont été répertoriées. Un cortège de plantes rares tels la Gentiane pneumonanthe, l'Orchis très odorant et l'Orchis des marais trouve refuge dans les prairies humides et les cariçaies. Parmi les 132 espèces d'oiseaux observées, citons le Vanneau huppé qui se reproduit sur le site, et la Gorgebleue, bien que ce petit passereau, rare dans la région, n'ai pas été observé récemment. L'embroussaillement des prairies humides est freiné par une gestion adaptée, utilisant le pâturage de chevaux camarguais.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir l'ouverture des milieux végétaux herbacés menacés par l'avancée des buissons et les boisements.
- Conserver et restaurer les peuplements mono-spécifiques sur des secteurs circonscrits pour permettre aux oiseaux ou insectes associés de s'y réfugier.
- Favoriser l'alimentation en eau régulière du marais par le ruisseau traversant le marais et sa diversité batrachologique par l'entretien et le suivi des mares existantes.
- Organiser la fréquentation publique sur le site.

Éléments topographiques

- Voie ferrée
- Autoroute
- Route
- Chemin carrossable
- Chemin, sentier
- Ruisseau
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitats selon CORINE Biotope)

- Mare, étang (22.1)
- ① Tapis de characées immegées (22.44)
- Bande boisée, haie (31.81)
- ① Roncier (31.83)
- ② Fourrés de noisetier (31.8c)
- Prairie à Vulpin des prés (37.1 x 37.715)
- Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline (37.31 x 54.2)
- ① Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline : faciès à touradons (37.31 x 54.2)
- ② Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline : faciès à touradons et solidage (37.31 x 54.2)
- ③ Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline : faciès à Jonc articulé (37.31 x 54.2)
- ④ Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline : faciès à Massette à feuilles larges (37.31 x 54.2)
- ⑤ Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline dominante (37.31 x 54.2)
- S S Molinaie x prairie-tourbière basse alcaline : faciès à solidage (37.31 x 54.2)
- Ourlet de cours d'eau à Renouée du Japon (37.71)
- Prairie mesophile envahie par le solidage géant (38.1)
- Prairie des plaines médio-européennes à fourrages (38.22)
- Charmaie (41.2)
- ① Chênaie pédonculée (41.24)
- Bois de Bouleau pubescent (41.B)
- Bois de Peuplier tremble avec Noisetier (41.D)
- Bois de Peuplier tremble avec Noisetier - taillis (41.D)
- Forêts de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes (44.33)
- Forêts de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes - taillis (44.33)
- Saulaie buissonnante à Saule cendré (44.92)
- Phragmitaie aquatique (53.11)
- Végétation à Marisque (53.3)
- Cultures (82.1)
- Plantation SNCF (83.3)
- Plantation de Peuplier blanc (83.321)
- Habitation - périphérie, ferme (86.2)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Carrière (86.41)
- Remblai (86.42)
- Jachère (87.1)
- Communauté rudérale (87.2)

AVENIR

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais de Charvas

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		22	7
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		151	10
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		132	36
Mammifères	1		8	2
Reptiles	1		5	2
Amphibiens	2		9	5
Poissons	1		4	
Nb total de vertébrés			158	45
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		34	14
Lépidoptères	0		1	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			35	15

Marais de Charvas

Habitat(s) remarquable(s)

44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
41.24	CHENAIES-CHARMAIES SUB-ATLANTIQUES A STELLAIRE
53.33	CLADIAIES RIVERAINES
37.715	OURLETS RIVERAINS MIXTES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.22	PRAIRIES DE FAUCHE DES PLAINES MEDIO EUROPEENNES

Flore remarquable

Convallaria majalis L.	2000
Gentiana pneumonanthe L.	2001
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	2000
Hydrocotyle vulgaris L.	2000
Juncus anceps Laharpe	2000
Orchis laxiflora Lam.	2000
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	2001
Peucedanum palustre (L.) Moench	2000
Ranunculus sceleratus L.	2000
Thelypteris palustris Schott	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Amphibiens	Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	1998
Amphibiens	Rainette verte	Hyla arborea	1990
Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	2001
Amphibiens	Triton crêté	Triturus cristatus	2001
Mammifères	Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	2002
Mammifères	Muscardin	Muscardinus avellanarius	1999
Oiseaux	Aigrette garzette	Egretta garzetta	2001
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	2001
Oiseaux	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	1998
Oiseaux	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	2000
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1998
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1998
Oiseaux	Bruant proyer	Miliaria calandra	2001
Oiseaux	Busard cendré	Circus pygargus	2001

Marais de Charvas

Oiseaux	Butor étoilé	Botaurus stellaris	1999
Oiseaux	Caille des blés	Coturnix coturnix	1998
Oiseaux	Effraie des clochers	Tyto alba	2000
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	1988
Oiseaux	Faucon émerillon	Falco columbarius	2000
Oiseaux	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	1988
Oiseaux	Guêpier d'Europe	Merops apiaster	1988
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	2001
Oiseaux	Huppe fasciée	Upupa epops	1988
Oiseaux	Locustelle luscinioïde	Locustella luscinioides	1999
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1998
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	2002
Oiseaux	Œdicnème criard	Burhinus oedicnemus	1988
Oiseaux	Oie cendrée	Anser anser	1998
Oiseaux	Petit Gravelot	Charadrius dubius	1998
Oiseaux	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	1988
Oiseaux	Pic noir	Dryocopus martius	1999
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1999
Oiseaux	Pie-grièche grise	Lanius excubitor	1988
Oiseaux	Pigeon colombin	Columba oenas	1998
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	1998
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	1998
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1999
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	2001
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1999
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2001
Oiseaux	Vanneau huppé	Vanellus vanellus	2002
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1999
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	2000

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna affinis	Aeschne affine	1998
Insectes	Odonates	Ceriagrion tenellum	Agrion délicat	1998
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	1998
Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	1998
Insectes	Odonates	Coenagrion scitulum	Agrion mignon	1998
Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	2001
Insectes	Odonates	Ischnura pumilio	Agrion nain	2001
Insectes	Odonates	Lestes sponsa	Leste fiancé	2001

Marais de Charvas

Insectes	Odonates	Lestes virens	Leste verdoyant	1998
Insectes	Odonates	Libellula fulva	Libellule fauve	1998
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1998
Insectes	Odonates	Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	1998
Insectes	Odonates	Sympetrum flaveolum	Sympétrum jaune	1998
Insectes	Odonates	Sympetrum fonscolombii	Sympétrum de Fonscolombe	1998
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2001

Marais de Chirens

Surface en gestion 31,74 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

CHIRENS

Date(s) comité de pilotage

10/02/97
15/10/02

Date(s) conseil scientifique

26/03/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38MC04
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD16
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I06
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38533401
Zone de préemption - Site départemental	ZP

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	2,79
Landes, fructicées, pelouses et prairies	21,09
Forêts	18,03
Tourbières et marais	52,21
Terres agricoles et paysages artificiels	20,53

Commentaire

Situé dans le district des Monts du Chat, entre les piémonts de Chartreuse et le lac de Paladru, le marais de Chirens fait partie de la zone marécageuse du Val d'Ainan. Il constitue la tête de bassin de ce système hydrographique, en amont des marais de Massieu et de Saint Geoire en Valdaine.

A 500 m d'altitude, l'Ainan prend sa source en amont de Chirens pour s'écouler ensuite vers le nord-est, dans une vallée glaciaire où la pente faible a favorisé le méandrage de la rivière et l'accumulation de tourbe dans des marais occupant le lit moyen du cours d'eau. Les rives de l'Ainan se partagent entre les champs de céréales, les prairies humides de fauche, les roselières et les boisements de bois tendre, tandis que les versants sont couverts de pâturages surmontés de taillis de châtaigniers.
Le Val d'Ainan joue un rôle capital de réservoir, de régulation des circulations d'eau avec un effet écrêteur de crue indéniable. Il joue également un rôle de protection de la ressource en eau par son pouvoir épurateur. Le captage d'eau potable implanté en secteur amont ainsi que les nombreux pompages agricoles illustrent l'importance des ressources en eau souterraine.

Les marais constituent un capital biologique remarquable, tant floristique que faunistique. L'intervention de l'homme depuis le moyen-âge a multiplié les faciès de végétation, créant ainsi de la diversité et un paysage remarquable.

Enfin, par sa surface de plus de 300 ha, les marais du Val d'Ainan sont une zone humide majeure du département de l'Isère offrant une halte migratoire importante pour l'avifaune.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir et restaurer les prairies tourbeuses humides,
- Maintenir les boisements alluviaux,
- Restaurer les mares à crapauds sonneurs,
- Améliorer la capacité piscicole et hydrobiologique de l'Ainan et de ses annexes,
- Réaliser un sentier de découverte du site.

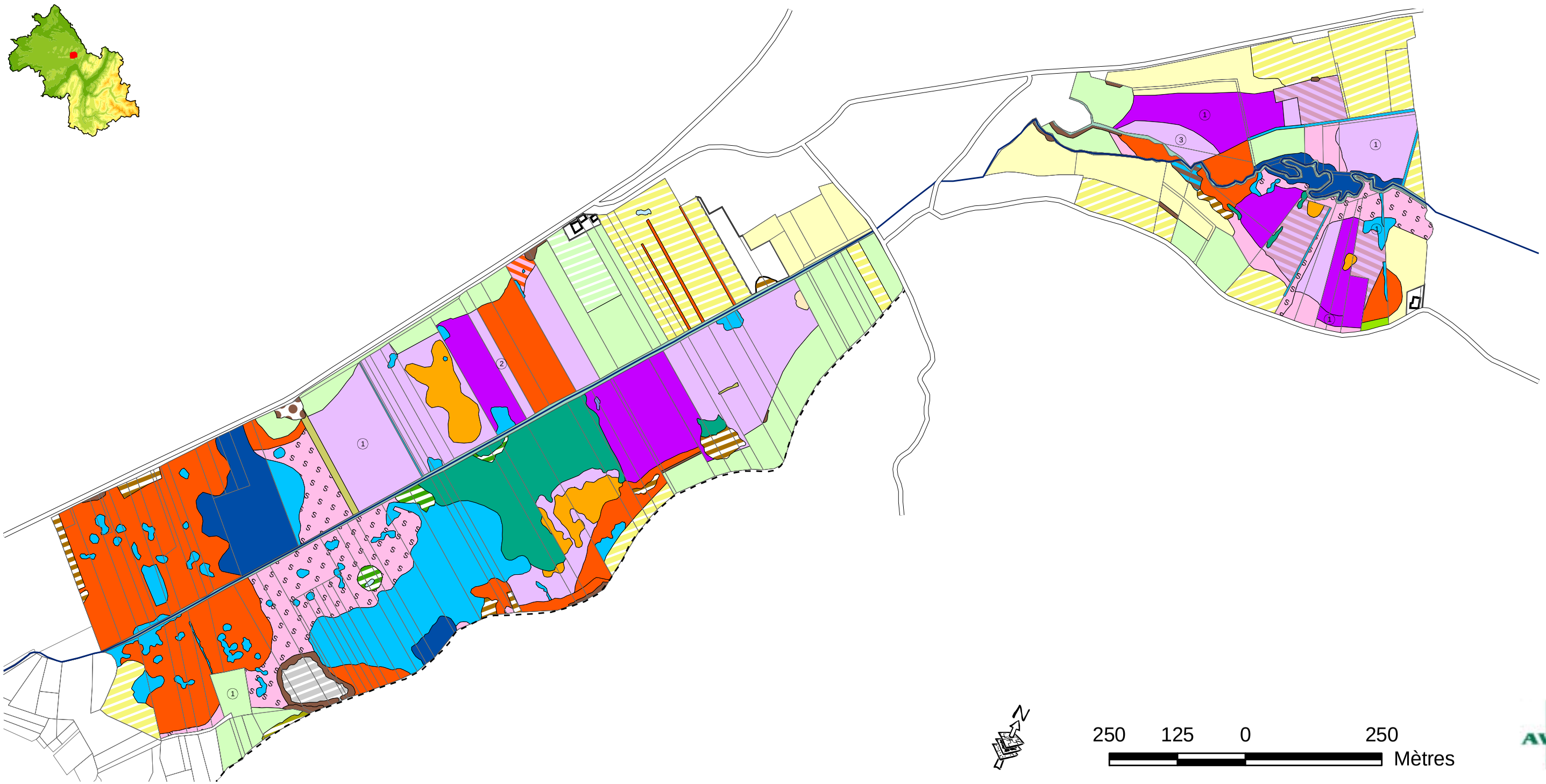

250 125 0 250
Mètres

Éléments topographiques
- Cours d'eau - l'Ainan
- Route
- Chemin
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitats selon CORINE Biotope)
- Mare (22.13)
- Zone à Truites x Végétation immergée des rivières (24.12 x 24.4)
- Fourré de Bourdaine (31.8)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Communauté à Reine des prés dominée par le Solidage (37.1)
- Prairie à Molinie et communauté associée (37.31)
- ① Prairie dégradée à Molinie (37.31)
- ② Prairie à Molinie colonisée par la Bourdaine (37.31)
- ③ Prairie à Molinie colonisée par le Phragmite (37.31)
- Prairie à Molinie x Pelouse à Carex limosa (37.31 x 54.54)
- Pâture mésophile (38.1)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- ① Prairie de fauche du périmètre de protection rapproché de l'AEP (38.2)
- Bois de Frêne post-cultural (41.39)
- Bois de Bouleau humide (41.B11)
- Forêt de Frêne et d'Aulne des ruisselets et des sources (44.31)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- ① Saulaie naine marécageuse (44.924)
- Saulaie marécageuse x Bosquet (44.92 x 84)
- Bois de Bouleau à Sphaigne méso-acidiphile (44.A13)
- Phragmitaie (53.11)
- Phragmitaie x Communauté à Reine des prés (53.11 x 37.1)
- Peuplement de grande Laîche (53.21)
- Végétation à Marisque (53.3)
- Bas-marais à Choin noir (54.21)
- ① Bas-marais à Choin noir colonisé par le Phragmite (54.21)
- Culture (82)
- Verger à Noyer (83.13)
- Plantation de Spirée (83.3)
- Plantation de Peuplier (83.321)
- Haie (84)
- Bosquet (84.3)
- Jardin (85.3)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Habitation - périphérie (86.2)
- Remblai (86.42)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais de Chirens

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		33	10
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		197	16
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		124	28
Mammifères	3		35	9
Reptiles	3		8	4
Amphibiens	3		10	5
Poissons	2		7	2
Nb total de vertébrés			184	48
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	1	NI		
Odonates	3		16	4
Lépidoptères	1		5	
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			21	4

Marais de Chirens

Habitat(s) remarquable(s)

54.21	BAS MARAIS A SCHOENUS NIGRICANS
44.A13	BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES MESO ACIDOPHILES
22.13	EAUX EUTROPHES
44.31	FORETS DE FRENES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES
51.13	MARES DE TOURBIERES
54.54	PELOUSES A CAREX LIMOSA
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS
24.4	VEGETATION IMMERGEE DES RIVIERES

Flore remarquable

Carex appropinquata Schumacher	2001
Carex limosa L.	1998
Carex pseudocyperus L.	2001
Cirsium monspessulanum (L.) Hill	1998
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	1996
Drosera longifolia L.	1998
Euphorbia palustris L.	1987
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	1988
Ophioglossum vulgatum L.	2001
Orchis laxiflora Lam.	1998
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	2001
Peucedanum palustre (L.) Moench	1998
Ranunculus lingua L.	2002
Senecio paludosus L.	1998
Spiranthes aestivalis (Poiret) L.C.M. Richard	2002
Thelypteris palustris Schott	2002

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Crapaud accoucheur	Alytes obstetricans	1997
Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2002
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune	Bombina variegata	1997
Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	2001
Amphibiens	Triton crêté	Triturus cristatus	1997
Mammifères	Campagnol amphibie	Arvicola sapidus	1991
Mammifères	Grand murin	Myotis myotis	1991

Marais de Chirens

Mammifères	Muscardin	Muscardinus avellanarius	1999
Mammifères	Petit murin	Myotis blythi	1991
Mammifères	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	1991
Mammifères	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhli	1991
Mammifères	Putois	Mustela putorius	1991
Mammifères	Vespertilion de Daubenton	Myotis daubentoni	1997
Mammifères	Vespertilion de Natterer	Myotis nattereri	1997
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	1995
Oiseaux	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	2001
Oiseaux	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	1991
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1991
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1991
Oiseaux	Busard cendré	Circus pygargus	1991
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2000
Oiseaux	Caille des blés	Coturnix coturnix	1991
Oiseaux	Chouette chevêche	Athene noctua	1991
Oiseaux	Courlis cendré	Numenius arquata	2002
Oiseaux	Effraie des clochers	Tyto alba	1991
Oiseaux	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	1991
Oiseaux	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	1991
Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1991
Oiseaux	Hypolaïs ictérine	Hippolais icterina	1996
Oiseaux	Locustelle luscinioïde	Locustella luscinioides	2001
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2000
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1999
Oiseaux	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	1991
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2002
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	1991
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	1991
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	1991
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	2001
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2002
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1991
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	1999
Poissons	Chabot	Cottus gobio	1996
Poissons	Lamproie de Planer	Lampetra planeri	1996
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	1987
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1999
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1997
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1997

Marais de Chirens

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	1996
Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	1997
Insectes	Odonates	Ischnura pumilio	Agrion nain	1996
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1996

Marais des Goureux

Surface en gestion 7,792 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

MOIRANS

VOUREY

Date(s) comité de pilotage

01/03/01

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB44

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	0,74
Landes, fructicées, pelouses et prairies	5,54
Forêts	13,87
Tourbières et marais	5,31
Terres agricoles et paysages artificiels	21,45

Commentaire

Le marais des Goureux est situé sur la commune de Vourey dans la basse vallée de l'Isère. Ces 20 hectares de boisements et roselières occupent un ancien méandre de l'Isère qui s'est progressivement comblé après avoir été déconnecté de la dynamique fluviale. Bordée à l'Est par un cours d'eau, la Mayenne, cette zone humide est fortement marquée dans sa partie basse par l'agriculture et les aménagements hydrauliques.
Ce marais est protégé par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1992, essentiellement pour assurer la conservation de la population d'une libellule protégée qu'il abrite, l'Agrion de Mercure. Cette mesure de protection demandée par la commune a permis d'empêcher la transformation d'une partie du marais en petits jardins avec cabanons comme on en trouve sur la commune de Moirans, de l'autre côté de la Mayenne.

Outre la présence de l'Agrion de Mercure, le marais abrite la faune traditionnelle (pics, Milan noir, Héron cendré, Rousserolle verderolle...) des zones humides en cours d'atterrissement à dominance de milieux boisés (aulnaie et peupleraie) et de roselières sèches.

Aucune espèce végétale remarquable n'a été répertoriée récemment sur le site mais l'un des objectifs du plan de gestion vise à réhabiliter les prairies humides ce qui devrait favoriser la présence d'espèces comme l'Orchis des marais ou le Séneçon des marais, présents sur le site tout proche de l'Etang de Mai (Tullins)

Les mesures compensatoires liées à la construction du barrage EDF Isère Moyen Aval et la participation du département de l'Isère au titre des Espaces Naturels sensibles ont permis, entre autre, de financer l'acquisition de 4 parcelles du marais par la commune de Vourey en 1990. Leur gestion en a été confiée à AVENIR qui a réalisé un plan de gestion du site en 2001.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Réhabilitation des prairies humides .
- Restauration hydraulique du marais.
- Conservation des conditions écologiques favorables à l'Agrion de Mercure.
- Diversifier les boisements.

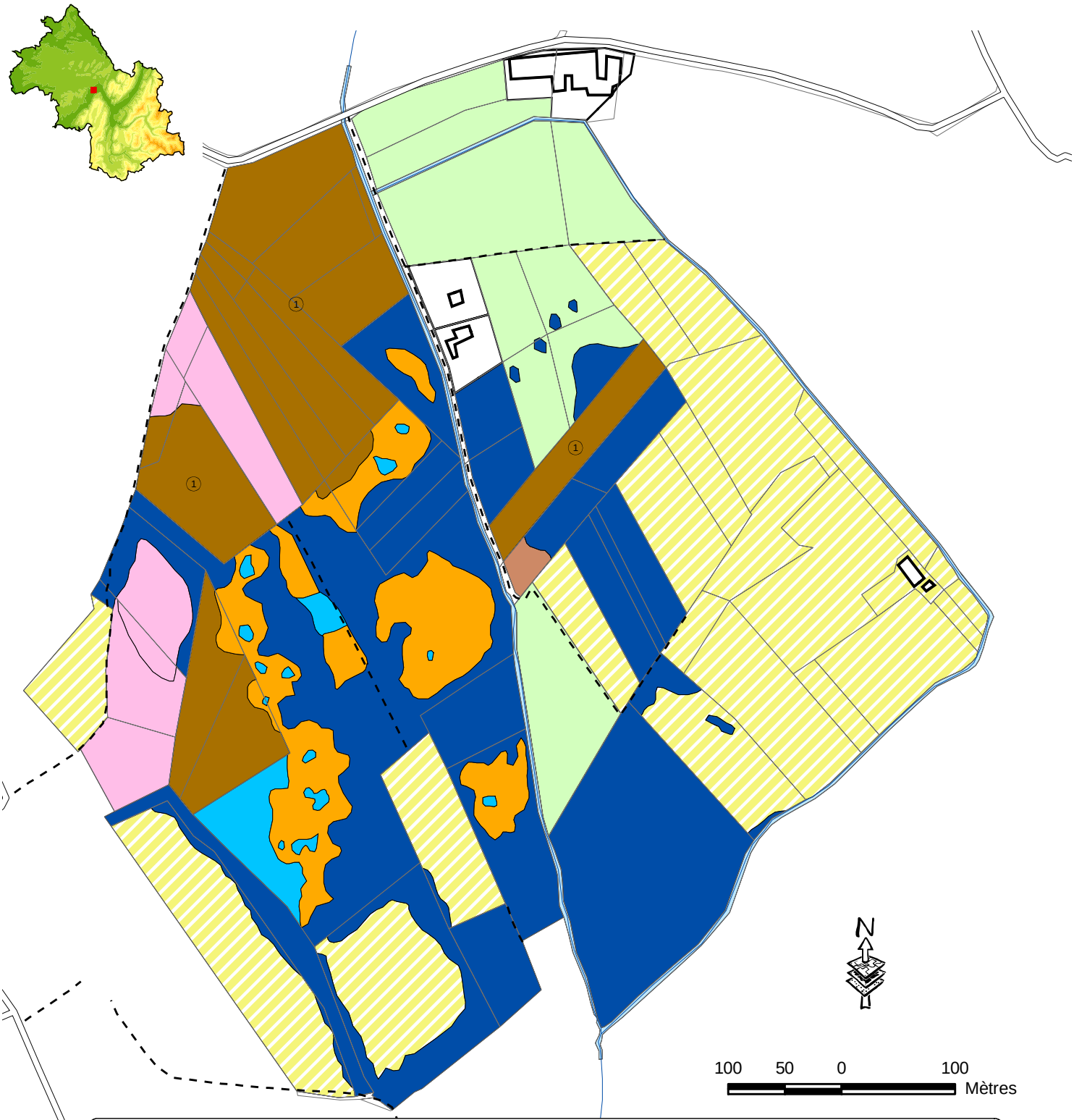

Éléments topographiques

- Route
- Chemin, sentier
- Cours d'eau
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Ruisseau à Truites (24.12)
- Roncier (31.831)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Forêt de Frêne et d'Aulne des fleuves medio-européens (44.3)
- 44.92, Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie sèche (53.112)
- Culture (82.1)
- Peupleraie colonisée par les espèces de l'aulnaie-frênaie (83.321)
- ① Peupleraie entretenue (83.321)
- Habitation - périphérie, ferme (86.2)
- Habitation - bâtiment (86.2)

AVENIR

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais des Goureux

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		8	2
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	2		50	0
Végétaux non vasculaires	1	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		49	5
Mammifères	2		4	
Reptiles	2			
Amphibiens	2		1	
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			54	5
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		3	1
Lépidoptères	3			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			3	1

Marais des Goureux

Habitat(s) remarquable(s)

44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
37.715	OURLETS RIVERAINS MIXTES

Flore remarquable

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1995
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1995
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1995
Oiseaux	Rémiz penduline	Remiz pendulinus	1995
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	1995

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	2000

Marais du Grand Préau

Surface en gestion 0,414 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

COURTENAY

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	1,33
Forêts	3,81
Tourbières et marais	1,76
Terres agricoles et paysages artificiels	0,05

Commentaire

C'est sur la commune de Courtenay, au cœur du district naturel de l'Isle Crémieu, que prend place le marais du Grand Préau aussi appelé marais de Chassant. Ce petit marais alcalin a bénéficié du programme de sauvegarde des espaces naturels hébergeant les plantes protégées les plus menacées du département de l'Isère lancé en 1997 par AVENIR.

Le marais présente une prairie humide à Molinie bleue et une cladiaie entourées par des fourrés de saules cendrés et par la chênaie environnante.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi, car depuis les années 1950, le marais n'étant plus fauché par les agriculteurs, a subi un envahissement inéluctable par les ligneux. C'est paradoxalement le passage d'une ligne EDF et le broyage annuel d'entretien sous la ligne qui a permis la réouverture du marais et la réapparition d'une flore patrimoniale exceptionnelle : la Violette élevée et la Gentiane pneumonanthe, toutes deux protégées.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir de l'ouverture des pairies humides pour favoriser la Violette et la Gentiane.

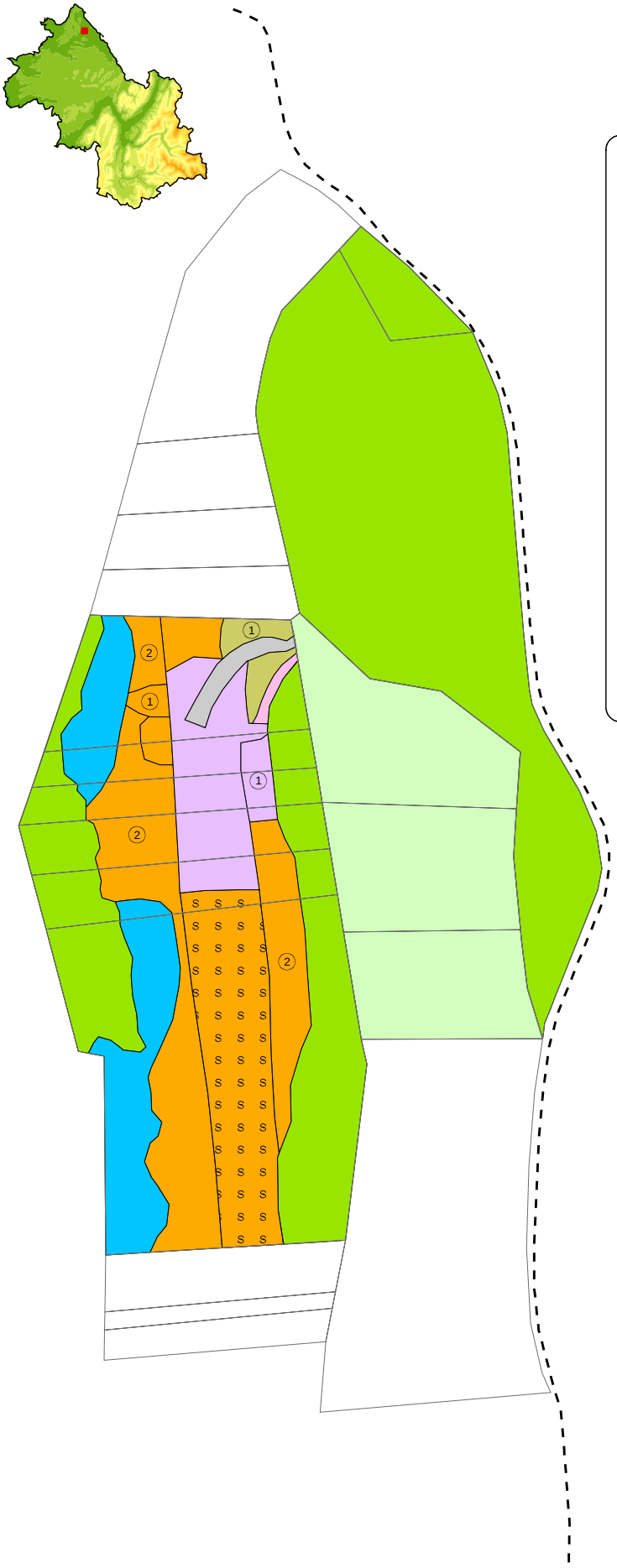

Éléments topographiques

- Chemin
- Limite de parcelle

Unités de végétation
(habitat selon CORINE Biotope)

- Fourré medio européen sur sol fertile (31.81)
- ① Fruticée à Prunelier et Troène (31.812)
- Prairie humide (37)
- Prairie à Molinie et communauté associée (37.31)
- ① Tremble sur Molinie (37.31)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Chênaie-charmaie (41.2)
- Saulaie marécageuse à Saule cendré (44.921)
- Végétation à Marisque (53.3)
- ① Cladiaie colonisée par la Bourdaine (53.3)
- ② Bourdaine sur Marisque (53.3)
- s s Cladiaie colonisée par le Solidage (53.3 x 37.1)
- Zone rudérale (87.2)

AVENIR

100 50 0 100 Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais du Grand Préau

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		10	3

			Nombre d'espèces	dont remarquables
Flore				
Végétaux vasculaires	2		45	2
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	1		4	
Mammifères	1		1	
Reptiles	0			
Amphibiens	0			
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			5	
Invertébrés				
Mollusques	1	NI		
Crustacés	1	NI		
Odonates	0			
Lépidoptères	0			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés				

Marais du Grand Préau

Habitat(s) remarquable(s)

37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Gentiana pneumonanthe L.	1994
Viola elatior Fries	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Invertébré(s) remarquable(s)

Marais des Luippes

Surface en gestion 1,9 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

CREYS-MEPIEU

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38IC16
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I03
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38302402

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	0,04
Landes, fructicées, pelouses et prairies	10,64
Forêts	7,09
Tourbières et marais	7,68
Terres agricoles et paysages artificiels	22,63

Commentaire

Situé à une quarantaine de kilomètres à l'Est de Lyon, le marais des Luippes occupe une dépression plane bordée de collines à 230 m d'altitude sur le plateau à dominante calcaire du district naturel de l'Isle Crémieu. Cette dépression reçoit les eaux de ruissellement des coteaux environnants mais est également alimentée de manière importante par une nappe souterraine.

S'asséchant presque totalement en été, le site est inondé en période de hautes eaux (fin d'hiver, début du printemps). Le marais est composé de mares temporaires, de fossés, de formations à marisque et phalaris souvent envahies par la bourdaine et le Saule cendré. Le marais est intéressant comme halte migratoire pour les oiseaux d'eau, notamment la Bécassine des marais et de nombreux canards (Colvert, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été...).

Il présente également un grand intérêt herpétologique avec la présence d'une population importante de Rainette arboricole, de Triton crêté, une espèce d'amphibien au statut précaire dans le département, et de la Cistude d'Europe. Au niveau floristique, le marais abrite plusieurs espèces rares, notamment une importante station de Gratiole officinale. L'acquisition d'une partie du site a pu se faire grâce à la campagne de souscription en faveur des plantes protégées menacées en Isère lancée par AVENIR. Un partenariat entre le conservatoire et l'ACCA locale a permis la fauche d'une partie du marais.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir l'ouverture des prairies humides,
- Conserver les boisements périphériques du marais.
- Maintenir les milieux favorables à la faune d'amphibiens et de reptiles.
- Contrôler le régime hydraulique du marais pour éviter son assèchement.

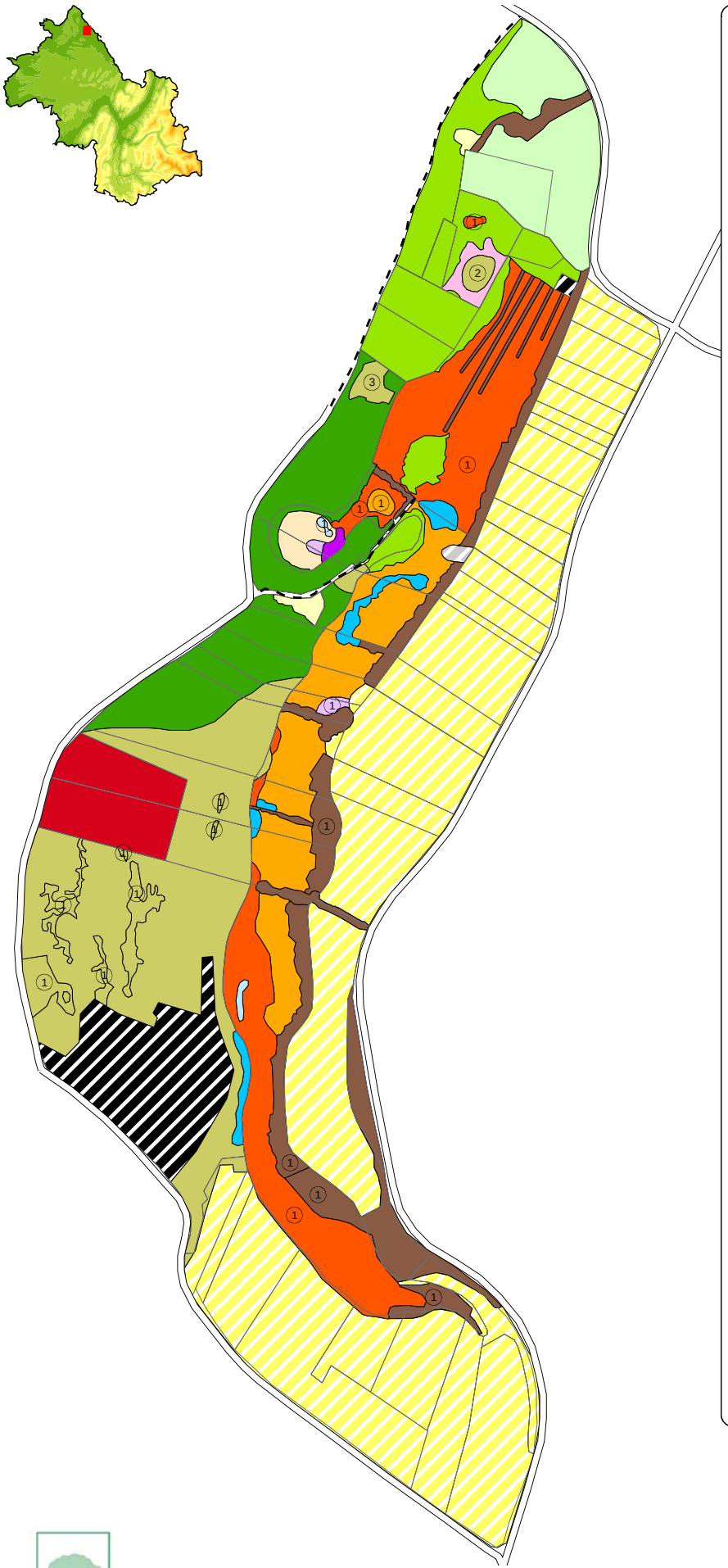

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Limite de parcelle

Unités de végétation

(habitat selon CORINE Biotope)

- Eau mésotrophe (22.12)
- ① Eau mésotrophe x Végétation enracinée flottante (22.12 x 22.43)
- Fruticée à Buis (31.82)
- ① Lande à Genévriers (31.881)
- ② Recrû forestier de Frêne (31.8D27)
- ③ Recrû forestier caducifolié (31.8D71)
- Pelouse calcaire sub-atlantique semi aride (34.32)
- Communauté à Reine des prés dominée par le Solidage (37.1)
- Prairie humide atlantique et sub-atlantique (37.21)
- ① Prairie à Molinie et communauté associée (37.31)
- Prairie mésophile (38)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Chênaie-Charmaie-Frênaie (41.27)
- Chênaie blanche occidentale (41.71)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie (53.11)
- ① Végétation à Phalaris (53.16)
- Peuplement de grandes Laîches (53.21)
- Végétation à Marisque (53.3)
- ① Végétation à Marisque colonisée par la Bourdaine (53.3)
- Bas marais alcalin (54.2)
- Culture (82)
- Haie (84)
- ① Petit bois, bosquet (84.3)
- Site industriel en activité (86.3)
- Remblais (86.42)

AVENIR

150 75 0 150

Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Marais des Luippes

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

Habitats	**Niveau de prospection**		**Nombre d'habitats**	**dont remarquables**
Habitats	3		24	7

Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		93	6
Végétaux non vasculaires	0	NI		

Vertébrés				
Oiseaux	2		65	5
Mammifères	2		12	1
Reptiles	2		7	4
Amphibiens	2		9	5
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			93	15

Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	2		19	6
Lépidoptères	1		7	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			26	7

Marais des Luippes

Habitat(s) remarquable(s)

54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
31.82	FOURRES A BUIS
31.881	LANDES A GENEVRIERS
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Dianthus carthusianorum L.	2001
Gratiola officinalis L.	2001
Hydrocotyle vulgaris L.	2001
Ophioglossum vulgatum L.	2001
Pulsatilla rubra Delarbre	2001
Teucrium scordium L.	2001

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Crapaud calamite	Bufo calamita	2000
Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Amphibiens	Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	2001
Amphibiens	Rainette verte	Hyla arborea	2002
Amphibiens	Triton crêté	Triturus cristatus	1993
Mammifères	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	1999
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1999
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	2001
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1992
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2000
Reptiles	Cistude d'Europe	Emys orbicularis	2001
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1998
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	2001
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1998

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna affinis	Aeschne affine	1999
Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	2000

Marais des Luippes

Insectes	Odonates	Ceriagrion tenellum	Agrion délicat	2001
Insectes	Odonates	Lestes barbarus	Leste sauvage	2001
Insectes	Odonates	Lestes dryas	Leste dryade	2001
Insectes	Odonates	Lestes virens	Leste verdoyant	2001
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2000

Marais de Montfort

Surface en gestion 15,78 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

CROLLES

Date(s) comité de pilotage

23/09/97
22/10/02

Date(s) conseil scientifique

19/11/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38GN01
Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB38
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD15
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38680000
Zone de préemption - Site départemental	ZP

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	2,77
Landes, fructicées, pelouses et prairies	8,69
Forêts	17,82
Tourbières et marais	24,29
Terres agricoles et paysages artificiels	41,18

Commentaire

A 25 km au nord-est de Grenoble, le marais de Montfort est localisé en rive droite de l'Isère, sur la commune de Crolles. Il a pu se former sur un replat de la vallée du Grésivaudan, au pied de la Dent de Crolles et à la base du cône de déjection du ruisseau de Montfort. Ainsi, le marais fait la transition entre les coteaux de prairies et de boisements, assiégés par de nouveaux lotissements de villas, et la plaine alluviale, occupée par une agriculture céréalière dynamique. Deux étangs de facture récente offrent une activité de pêche de loisir appréciée par les riverains tandis que les chemins bordant les chantournes sont de plus en plus fréquentés par les promeneurs à pied ou à cheval et par les chasseurs.

Durant les trois dernières décennies, les espaces naturels alluviaux de la vallée de l'Isère ont régressé de manière spectaculaire jusqu'à se limiter aux rives immédiates de la rivière et à des fragments de boisements de bois tendre. Ainsi, les anciens marais ont disparu, à l'exception des marais de Montfort et de la Frette au Touvet. Ce caractère relictuel et la présence de trois papillons rares et menacés en Europe confèrent à ce marais un intérêt patrimonial de niveau national. Le contraste entre les ambiances de tourbière et les parois abruptes de la Chartreuse contribue à la grande qualité paysagère de ce site proche de l'agglomération et apprécié pour son caractère sauvage.

Le marais de Montfort bénéficie d'un APPB depuis 1998 sur une surface de 55 ha et d'une zone de préemption du Conseil général de 38 ha. Il fait l'objet, au titre des espaces naturels sensibles, d'une gestion départementale déléguée à AVENIR. Après d'important travaux de réhabilitation des prairies humides, un sentier de découverte sur le thème des papillons va être ouvert en 2003.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Préserver les populations d'amphibiens, dont la rainette.
- Préserver et développer les populations des 3 papillons protégés et les prairies humides à orchidées.
- Rajeunir localement les milieux tourbeux
- Augmenter la capacité d'accueil pour l'avifaune.

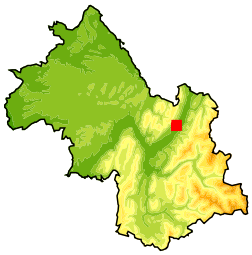

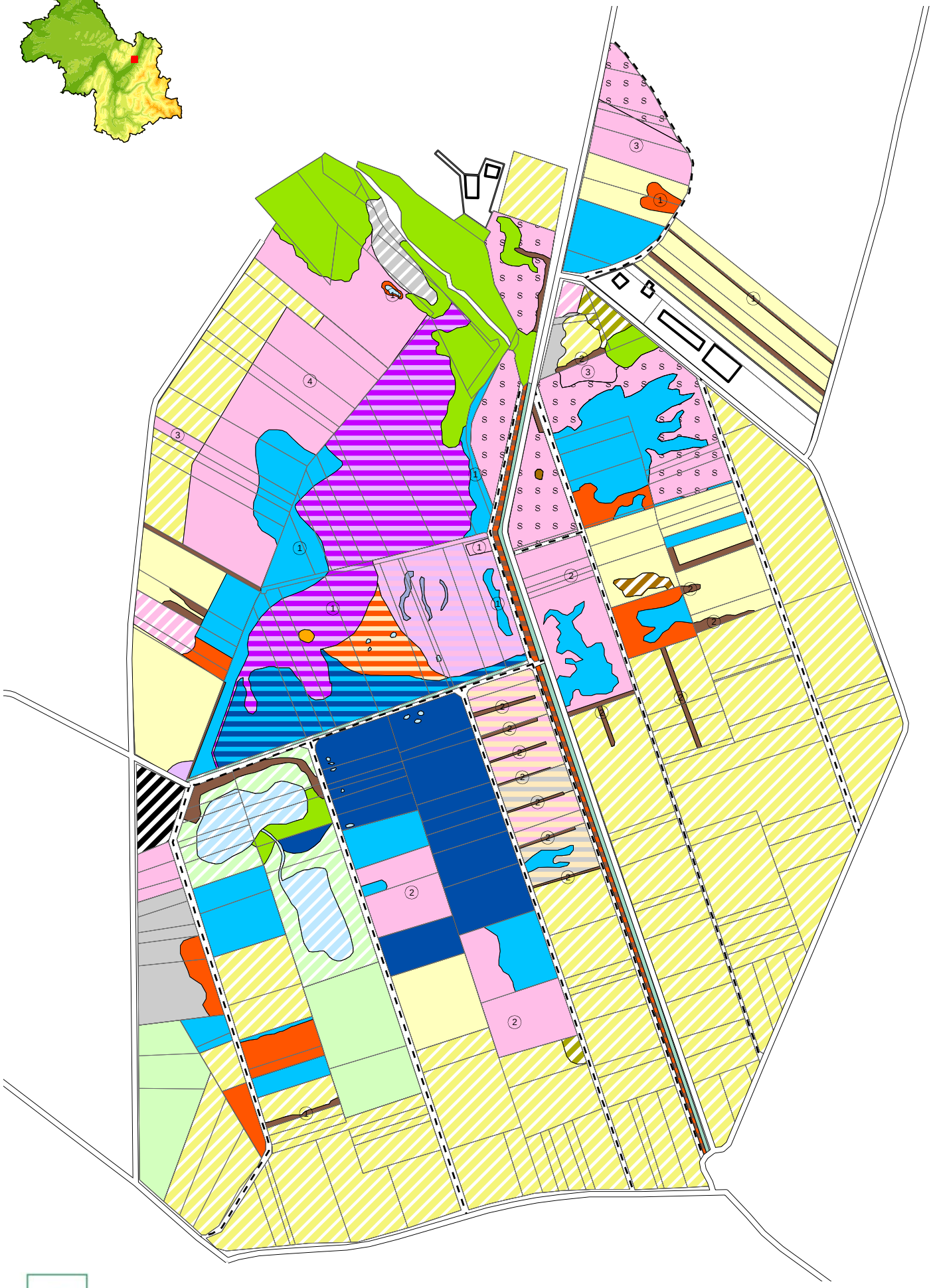

AVENIR

150 75 0 150

Mètres

N

Marais de Montfort

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		4	3

			Nombre d'espèces	dont remarquables
Flore				
Végétaux vasculaires	3		184	5
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		110	21
Mammifères	2		10	
Reptiles	2		7	4
Amphibiens	3		4	2
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			131	27
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		32	12
Lépidoptères	3		109	4
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	2	NI		
Nb total d'invertébrés			141	16

Marais de Montfort

Habitat(s) remarquable(s)

54.21	BAS MARAIS A SCHOENUS NIGRICANS
37.311	PRAIRIES A MOLINIE SUR CALCAIRES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Cirsium monspessulanum (L.) Hill	2002
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	1988
Inula helvetica Weber	1988
Ludwigia palustris (L.) Elliott	2001
Peucedanum palustre (L.) Moench	1988

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2000
Amphibiens	Rainette méridionale	Hyla meridionalis	1988
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	1988
Oiseaux	Alouette lulu	Lullula arborea	1988
Oiseaux	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	1988
Oiseaux	Blongios nain	Ixobrychus minutus	2001
Oiseaux	Bruant ortolan	Emberiza hortulana	1988
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2002
Oiseaux	Caille des blés	Coturnix coturnix	1988
Oiseaux	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	2001
Oiseaux	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	1988
Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	1988
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2001
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	2001
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1999
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	1988
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	1988
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1988
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2001
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	1988
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1988
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2001
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	Elaphe longissima	2001
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1999

Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1999
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1999

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Calopteryx haemorrhoidalis	Calopteryx hemorroïdal	1996
Insectes	Odonates	Cercion lindenii	Agrion de Vander Linden	1997
Insectes	Odonates	Ceriagrion tenellum	Agrion délicat	1997
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	1996
Insectes	Odonates	Coenagrion hastulatum	Agrion hasté	1997
Insectes	Lépidoptères	Coenonympha oedippus	Fadet des Laîches	1999
Insectes	Odonates	Cordulegaster bidentata	Cordulégastre bidenté	1997
Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	1997
Insectes	Odonates	Erythromma viridulum	Agrion vert	1997
Insectes	Odonates	Libellula fulva	Libellule fauve	1997
Insectes	Lépidoptères	Maculinea arion	Azuré du Serpolet	1997
Insectes	Lépidoptères	Maculinea telejus	Azuré de la Sanguisorbe	1999
Insectes	Odonates	Onychogomphus forcipatus	Gomphe à pinces	1997
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1997
Insectes	Odonates	Sympetrum fonscolombii	Sympétrum de Fonscolombe	1997
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	1999

Marais du Moulin

Surface en gestion 1,52 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

MASSIEU

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	1,25
Landes, fructicées, pelouses et prairies	22,91
Forêts	8,15
Tourbières et marais	14,35
Terres agricoles et paysages artificiels	2,57

Commentaire

Situé dans le district naturel des Monts du Chat, le marais du Moulin fait partie du complexe marécageux du Val d'Ainan, avec les marais de Chirens et de Saint Geoire en Valdaine. Ces marécages sont en tête de bassin du système hydrologique du Guiers, entre les piémonts de Chartreuse et le lac de Paladru. Les versants sont couverts de pâturages surmontés de taillis de châtaigniers, tandis que les rives se partagent entre les champs de céréales, les prairies humides de fauche, les roselières et les boisements de bois tendre.
A 500 m d'altitude, l'Ainan prend sa source en amont de Chirens pour s'écouler ensuite vers le Nord-Est, dans une vallée glaciaire où la pente faible a favorisé le méandrage de la rivière et l'accumulation de tourbe dans des marais occupant le lit moyen du cours d'eau.
Le Val d'Ainan joue un rôle capital de réservoir, de régulation des circulations d'eau avec un effet écrêteur de crue indéniable. Il joue également un rôle de protection de la ressource en eau par son pouvoir épurateur.
Les marais constituent un capital biologique remarquable, tant floristique que faunistique. L'intervention de l'homme depuis le Moyen-Age en a multiplié les faciès de végétation, créant ainsi de la diversité et un paysage remarquable.
Enfin, par sa surface de plus de 300 ha, le marais du Val d'Ainan est une zone humide majeure du département de l'Isère offrant une halte migratoire importante pour l'avifaune.

La commune de Massieu présente encore le long de l'Ainan plusieurs îlots marécageux remarquables mais tous menacés par des remblais, le drainage agricole ou le creusement de plans d'eau. Le secteur de Blétonna, géré par AVENIR, s'articule autour des parcelles acquises par France Nature Environnement et de plusieurs conventions de gestion avec des propriétaires privés.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir et restaurer les prairies tourbeuses humides.
- Maintenir les boisements alluviaux
- Améliorer la capacité piscicole et hydrobiologique de l'Ainan et de ses annexes.

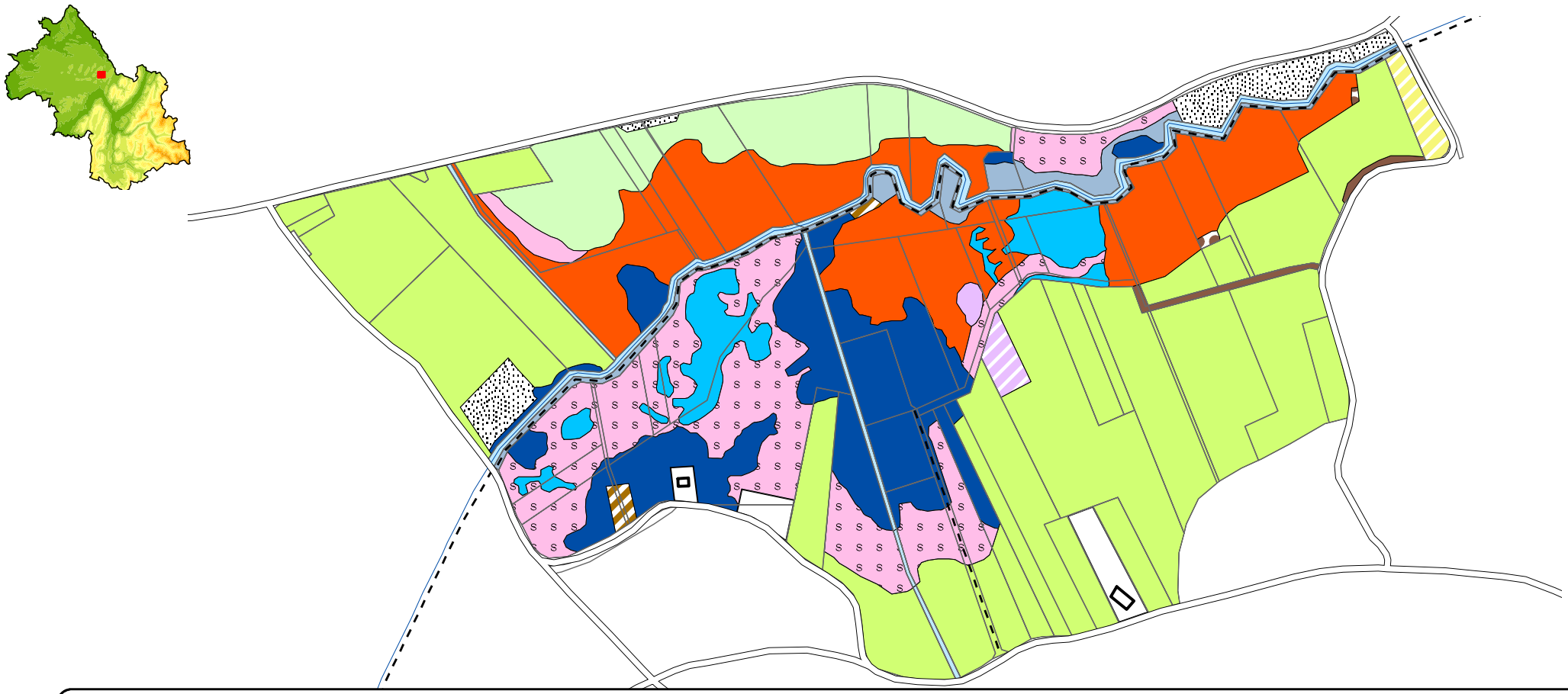

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Zone à Truites x Végétation immergée des rivières (24.12 x 24.4)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Communauté à Reine des prés dominée par le Solidage (37.1)
- Prairie à Molinie et communauté associée (37.31)
- Prairie dégradée à Molinie (37.31)
- Pâture mésophile (38.1)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Formation riveraine de Saule (44.1)
- Forêt de Frêne et d'Aulne des ruisselets et des sources (44.31)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie (53.11)
- Culture (82)
- Plantation de Peuplier (83.321)
- Haie (84)
- Bosquet (84.3)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Habitation - périphérie (86.2)
- Remblai (86.42)

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Cours d'eau - l'Ainan
- Limite de parcelle

AVENIR

200 100 0 200 Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Février 2003

Marais du Moulin

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		22	6
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	2		31	2
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	2		46	12
Mammifères	2		18	3
Reptiles	1		3	
Amphibiens	1		2	
Poissons	1		5	2
Nb total de vertébrés			74	17
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	0			
Lépidoptères	0			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés				

Marais du Moulin

Habitat(s) remarquable(s)

22.13	EAUX EUTROPHES
44.31	FORETS DE FRENES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
51.2	TOURBIERES A MOLINIE BLEUE
24.4	VEGETATION IMMERGEE DES RIVIERES

Flore remarquable

Peucedanum palustre (L.) Moench	1996
Senecio paludosus L.	1996

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Mammifères	Campagnol amphibie	Arvicola sapidus	1996
Mammifères	Crossope aquatique	Neomys fodiens	1996
Mammifères	Putois	Mustela putorius	1996
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1996
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	1993
Oiseaux	Chouette chevêche	Athene noctua	1996
Oiseaux	Effraie des clochers	Tyto alba	1996
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	1996
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1996
Oiseaux	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	1996
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1996
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	1996
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1996
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1996
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1996
Poissons	Chabot	Cottus gobio	1996
Poissons	Lamproie de Planer	Lampetra planeri	2002

Invertébré(s) remarquable(s)

Marais des Sagnes

Surface en gestion 12,94 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

Date(s) comité de pilotage

19/02/97

Date(s) conseil scientifique

19/11/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38CR02
Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB55
Parc Naturel Régional	PNR03

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	0,13
Landes, fructicées, pelouses et prairies	5,15
Forêts	3,95
Tourbières et marais	9,53
Terres agricoles et paysages artificiels	2,37

Commentaire

Au Nord de Grenoble et dans le Sud de la Chartreuse, le site s'étend sur une dizaine d'hectares sous le hameau des Sagnes de la commune du Sappey en Chartreuse.
Le marais, composé d'une mosaïque de roselières, de brousses de saule et de prairies humides fauchées est entouré de versants de prés, de haies, de vergers et de Saules têtards qui témoignent d'une agriculture traditionnelle encore vivace. Situé à 1000 m d'altitude, c'est le seul marais d'altitude du massif qui occupe une surface équivalente.

Reposant sur un substrat calcaire, le site est composé essentiellement de prairies humides à molinie et à orchidée. L'Orchis de Traunsteiner et la Gymnadénie odorante, les plus remarquables des 17 espèces d'orchidées présentes, fleurissent dans les prairies fauchées aux côtés des Orchis mâle et militaire, plus répandues, et du Séneçon des marais. Les secteurs plus humides, moins entretenus, ont favorisé une végétation de roseaux et d'arbustes.

A la belle saison, le marais procure nourriture et possibilités de nidification à une avifaune variée. Le cortège des passereaux inféodés aux milieux agricoles traditionnels profite du site (Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur, Rousserole verderolle, Bécassine des marais en passage…).
Les amphibiens se déplacent vers le marais pour s'y reproduire : observés en 1997, des accouplements de Grenouilles rousses ont confirmé la présence de cette espèce.
A l'intérêt biologique du lieu, s'ajoute l'extrême rareté des marais dans le massif de Chartreuse conférant ainsi au site un double intérêt patrimonial.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir et étendre les prairies humides fauchées à orchidées.
- Conserver la diversité des milieux de marais.
- Réhabiliter le ruisseau des Sagnes pour les truites et les écrevisses à pieds blancs (données anciennes).
- Préserver et améliorer la qualité du paysage agricole traditionnel environnant.
- Implanter une signalétique et des aménagements intégrés pour améliorer l'accueil du public.

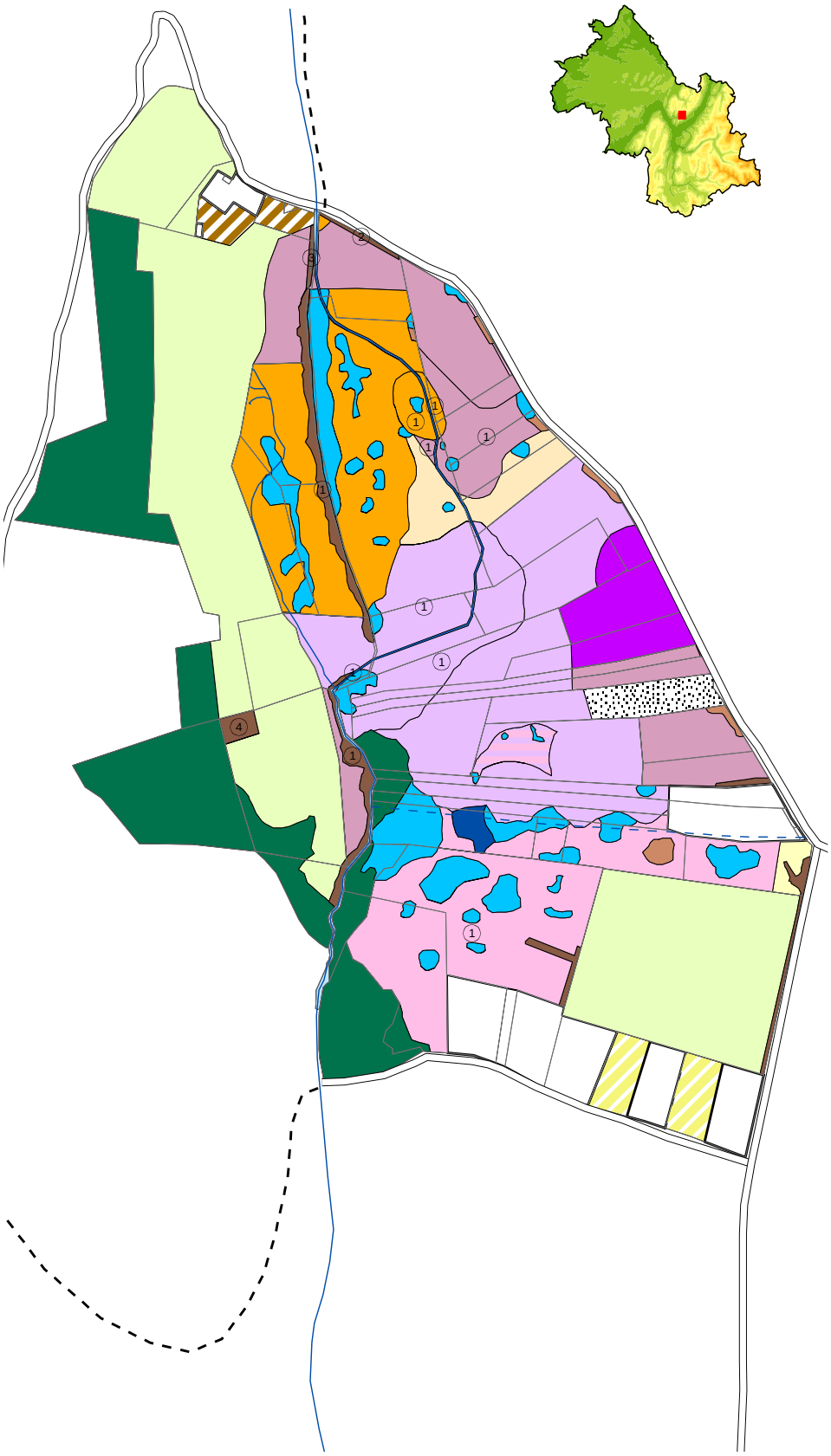

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Ruisseau
- Fossé
- Limite de parcelle

Unités de végétation
(habitat selon CORINE Biotope)

- Zone à Truite x végétation immergée des rivières (24.12 x 24.4)
- Fourré médio-européen sur sol fertile (31.81)
- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- ① Communauté à Reine des prés pâturée (37.1)
- Prairie humide eutrophe (37.2)
- ① Prairie humide atlantique ou subatlantique (37.21)
- Prairie à Molinie et communauté associée (37.31)
- ① Prairie à Molinie colonisée par le Phragmite (37.31)
- Prairie à Molinie colonisée par la Reine des près (37.31 x 37.1)
- Pâture mésophile (38.1)
- Prairie de fauche de montagne (38.3)
- Bois de Bouleaux humide (41.B11)
- Pessière (42.2)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie (53.11)
- ① Typhaie (53.13)
- Communauté à grande Laîche (53.2)
- Tourbière basse à Carex davalliana (54.23)
- Culture (82.1)
- Verger (83.15)
- Haie (84)
- ① Bande boisée d'épicéa et de frêne (84.1)
- ② Frênes têtards (84.1)
- ③ Saules têtards (84.1)
- ④ Bosquet de feuillus (84.3)
- Remblai (86.42)
- Habitation - périphérie (86.2)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

AVENIR

N

Marais des Sagnes

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		23	4
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		181	6
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	2		26	2
Mammifères	2		7	
Reptiles	1		1	
Amphibiens	2		3	2
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			37	4
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	3	NI		
Odonates	2		2	1
Lépidoptères	1			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			2	1

Marais des Sagnes

Habitat(s) remarquable(s)

37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
54.23	TOURBIERES BASSES A CAREX DAVALLIANA
24.4	VEGETATION IMMERGEE DES RIVIERES

Flore remarquable

Cirsium monspessulanum (L.) Hill	2002
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	1995
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	1995
Inula helvetica Weber	2002
Narcissus poeticus L.	1995
Senecio paludosus L.	2002

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2001
Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	2001
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2002
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1975

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	1997

Marais de la Véronnière

Surface en gestion 12,19 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

MONTFERRAT

PALADRU

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB04
Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope	APPB05
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD06
Site Inscrit	SI274
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38213403

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	2,75
Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,90
Forêts	12,04
Tourbières et marais	9,12
Terres agricoles et paysages artificiels	3,78

Commentaire

Entre Terres froides et Chartreuse, le marais de la Veronnière est situé dans la commune de Montferrat à l'extrémité nord du lac de Paladru et à une altitude de 492 m. Par sa roselière, ses cariçaies et ses prairies humides, ce site est un complément écologique majeur pour l'avifaune et la faune piscicole de ce grand lac alpin de 390 ha. Dès 1977, L'intérêt stratégique de ce secteur a conduit la collectivité à mener une politique d'acquisition foncière pour limiter l'urbanisation des rives.

Exploité jusque dans les années 1970 pour la fauche et le pâturage, le marais a connu un abandon progressif de ses parcelles pour aboutir, à la fin des années 1980, à l'implantation de saulaies à Bourdaine sur plus de la moitié de sa surface.

Situé en amont du lac, au point d'alimentation par le ruisseau du Courbon et de plusieurs sources, le marais est la seule zone humide riveraine importante du plan d'eau. Il joue un rôle fonctionnel capital dans l'hydrologie (régulation, épuration de l'eau) et dans la capacité d'accueil et de nourrissage pour l'avifaune migratrice et nicheuse (grèbes, sarcelles, fuligules…) et pour les populations piscicoles (brochet, Omble chevalier, lavaret). Les milieux palustres hébergent également une flore patrimoniale remarquable (Séneçon, Peucédan, Orchis et Thélyptère des marais, Gentiane pneumonanthe).

Il constitue une zone de transition entre la vallée agricole et le milieu aquatique de pleine eau. De plus, il apporte à la qualité paysagère de ce grand lac alpin une tonalité sauvage originelle qui renforce l'image de ses grands sites archéologiques. La prise en compte du projet de Parc-Musée archéologique en bordure du site conduit à mener une gestion globale du site, à la fois écologique et touristique, pour que le marais ne pâtisse pas trop du passage des visiteurs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver de la roselière et extension des milieux semi-aquatiques,
- Maintenir de l'espace refuge pour l'avifaune,
- Conserver et entretenir de manière extensive les prairies humides à orchidée,
- Maîtriser la fréquentation de la roselière et l'ouverture au public, en périphérie et en cohérence avec le projet de Parc-Musée archéologique.

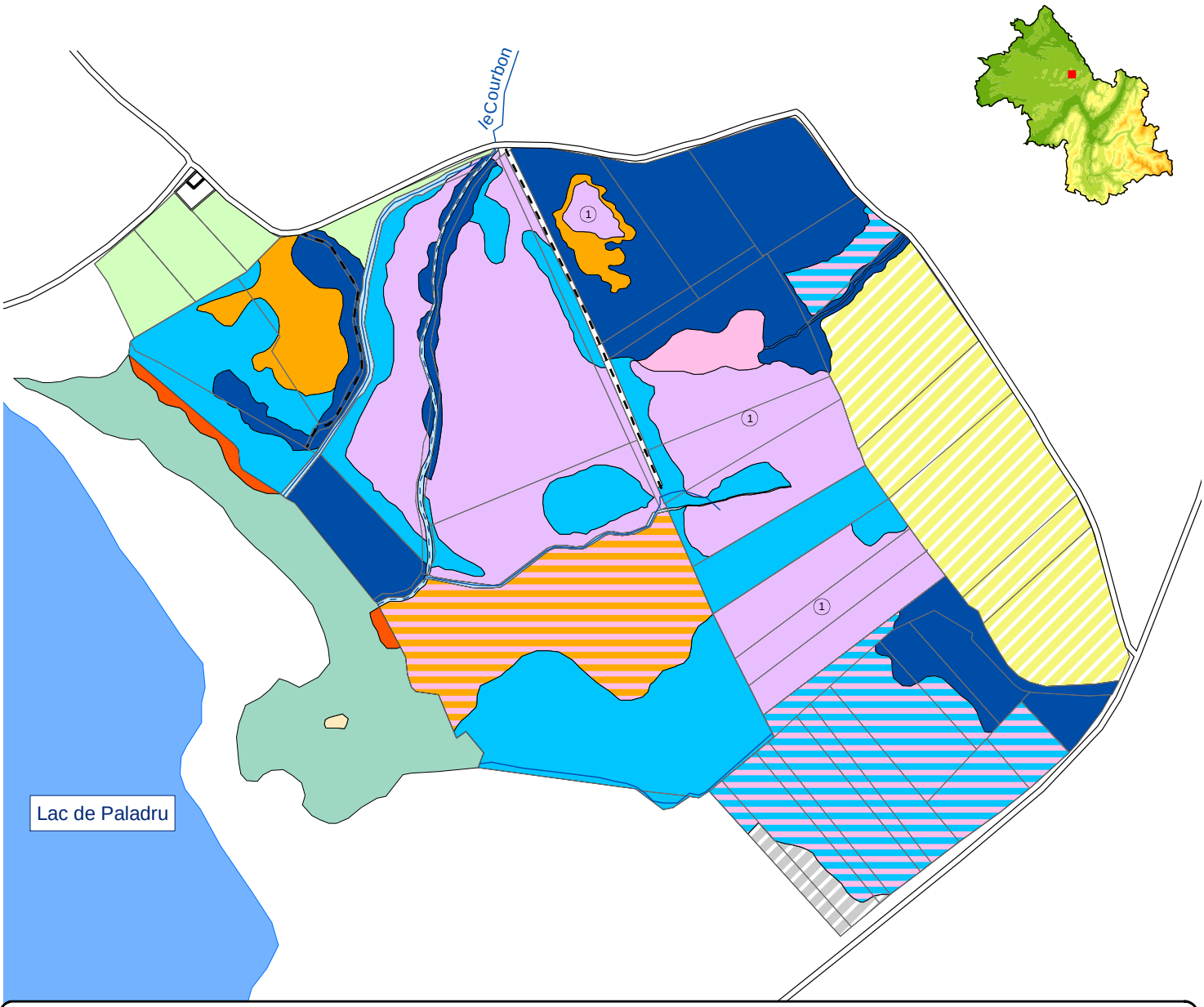

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Cours d'eau, source ou autre écoulement superficiel
- Cours d'eau temporaire
- Lac
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Végétation annuelle des grèves à Souchet et Bident (22.32 x 22.33)
- Ruisseau (24.12)
- Prairie à hautes herbes, Reine des près, Solidage ou Phragmite (37.1)
- Prairie humide à Menthe aquatique et à Renoncule rampante (37.2)
- ① Prairie humide à Molinie et Orchidées (37.31)
- Prairie mésophile (38)
- Prairie à hautes herbes colonisées par le Saule et la Bourdaine (44.1 x 37.1)
- Formation riveraine de Saule cendré et de Bourdaine (44.1)
- Boisement riverain de Frênes et d'Aulnes (44.31)
- Roselière riveraine (53)
- Roselière à Jonc des tonneliers (53.12)
- Cariçaie à grandes Laîches colonisée par le Saule et la Bourdaine (53.2 x 37.1)
- Cariçaie à grandes Laîches souvent en touradon (53.2)
- Culture (82)
- Habitation - bâtiment (86.2)
- Habitation - périphérie (86.2)
- Remblai (86.42)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

AVENIR

150 75 0 150 Mètres

N

Marais de la Véronnière

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		11	2
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		130	5
Végétaux non vasculaires	3	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	2		93	21
Mammifères	1		7	
Reptiles	0		1	
Amphibiens	2		3	1
Poissons	1		3	1
Nb total de vertébrés			107	23
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		20	6
Lépidoptères	1		4	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			24	7

Marais de la Véronnière

Habitat(s) remarquable(s)

44.31	FORETS DE FRENES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

Flore remarquable

Gentiana pneumonanthe L.	2001
Orchis laxiflora Lam. subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens	1998
Peucedanum palustre (L.) Moench	1998
Senecio paludosus L.	1998
Thelypteris palustris Schott	1998

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2000
Oiseaux	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	2000
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1981
Oiseaux	Butor étoilé	Botaurus stellaris	2001
Oiseaux	Canard chipeau	Anas strepera	2001
Oiseaux	Cygne tuberculé	Cygnus olor	2001
Oiseaux	Fuligule morillon	Aythya fuligula	2001
Oiseaux	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	2001
Oiseaux	Huppe fasciée	Upupa epops	2001
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2001
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	2001
Oiseaux	Nette rousse	Netta rufina	2001
Oiseaux	Petit Gravelot	Charadrius dubius	1997
Oiseaux	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	1981
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2001
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	2000
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	2000
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1981
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	1981
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	2001
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1981
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2001
Poissons	Brochet	Esox lucius	2000

Marais de la Véronnière

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	2001
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	2001
Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	2001
Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	1999
Insectes	Odonates	Ischnura pumilio	Agrion nain	2001
Insectes	Odonates	Sympetrum fonscolombii	Sympétrum de Fonscolombe	2000
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2001

Réserve Naturelle de l'Étang du Grand-Lemps

Surface en gestion	Département	Commune(s)
109 hectare(s)	38	CHABONS LE GRAND-LEMPS

Date(s) comité de pilotage	Date(s) conseil scientifique
22/12/02	26/03/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38BD01
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD03
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I05
Réserve Naturelle	RN
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38007000
Zone de préemption - Site départemental	ZP

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	6,93
Landes, fructicées, pelouses et prairies	1,10
Forêts	5,77
Tourbières et marais	41,08
Terres agricoles et paysages artificiels	0,97

Commentaire

La réserve naturelle du Grand-Lemps / Châbons se trouve dans le Bas-Dauphiné, entre Lyon et Grenoble. Elle est à cheval sur les communes de Châbons et du Grand-Lemps, à 500 m d'altitude.
Elle se constitue d'une tourbière qui occupe un des nombreux vallons glaciaires de ce secteur appelé les Terres Froides. Le fond de la dépression est recouvert d'une végétation paludéenne dense où l'eau libre ne représente plus que 7 ha et les versants sont partagés entre prés pâturés et taillis de châtaigniers.

Les milieux tourbeux, et plus particulièrement les groupements à sphaignes, constituent l'originalité de la réserve naturelle du Grand-Lemps / Châbons. En effet, ces sphaignes, qui se développent habituellement sur terrains pauvres et acides, n'ont pu s'installer ici en milieu calcaire, qu'à la surface des radeaux végétaux, alimentés uniquement d'eau de pluie. On observe par conséquent l'apparition d'une tourbière de transition à sphaignes et Drosera à feuilles rondes sur la tourbière alcaline à choin et Drosera à longues feuilles et Liparis de Loesel.
La vaste roselière et les plans d'eau libres accueillent une faune remarquable étudiée de longue date par le Centre Ornithologique Rhône-Alpes. Le Butor étoilé et le Blongios nain, deux hérons rares, pourraient s'y reproduire, ainsi que les busards des roseaux, cendré et Saint-Martin. Ce dernier forme en hiver un dortoir de plus de cinquante individus.
Le Râle d'eau, le Courlis cendré et les Fauvettes aquatiques sont les oiseaux les plus caractéristiques de la Réserve.
Douze espèces de reptiles et d'amphibiens ont été observés ; parmi celles-ci, la tortue Cistude d'Europe et le Triton crêté sont très menacés. Quarante cinq espèces de libellules fréquentent les différents micro-milieux de la Réserve, soit près de la moitié des espèces connues en France.

La diversité des groupements tourbeux alcalins et acides, les particularités hydrologiques du site (sources limnocrènes) ainsi que la richesse faunistique observée concourent à l'intérêt patrimonial du site.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir la qualité de l'eau pour la pérennité de la tourbière et de sa faune.
- Maintenir la diversité des habitats tourbeux en surveillant notamment la progression des bouleaux.
- Conserver la capacité d'accueil de l'avifaune inféodée aux roselières et aux surfaces en eau libre.
- Préserver les populations d'amphibiens en limitant la mortalité par écrasement sur les routes.
- Ouvrir le site au public en périphérie.

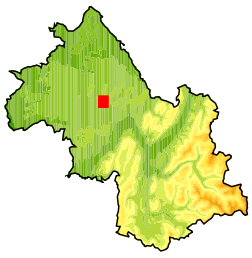

Éléments topographiques

- Voie ferrée
- Autoroute
- Route
- Chemin
- Limite de parcelle

Unités de végétation

(habitat selon CORINE Biotope)

- Eau mésotrophe (22.12)
- ① Colonie d'Utriculaire (22.12 x 22.414)
- ② Tapis immergé de Characées (22.12 x 22.44)
- ③ Eau eutrophe (22.13)
- ④ Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles (22.13 x 22.431)
- Zone à Truites (24.12)
- ① Végétation des rivières mésotrophes (24.43 x 24.12)
- Fourré médio-européen sur sol fertile (31.81)
- Communauté à Reine des prés dominée par le Solidage (37.1)
- Prairie humide eutrophe (37.2)
- ① Prairie humide atlantique et subatlantique (37.21)
- Prairie mésophile (38)
- Pâturage à Crételle et Centaurée (38.112)
- Chênaie-Charmaie (41.2)
- Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes (44.332)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- ① Bois marécageux d'Aulnes (44.91)
- Forêt marécageuse de Bouleaux et de Pins sylvestre (44.A)
- ① Bois de Bouleaux à Sphaignes (44.A1)
- Phragmitaie (53.11)
- Communauté à grandes Laîches (53.2)
- ① Cariçaie à Laîche faux panic (53.216)
- Végétation à Marisque (53.3)
- ① Végétation à Marisque colonisée par les ligneux (53.3)
- ② Végétation à Marisque et Fougère des marais (53.3)
- Végétation à Marisque et Phragmite (53.3 x 53.11)
- ① Végétation à Marisque et Phragmite boisée (53.3 x 53.11)
- ② Végétation à Marisque et Phragmite colonisée par les ligneux (53.3 x 53.11)
- ③ Végétation à Marisque, Phragmite et Jonc noueux (53.3 x 53.11)
- Végétation à Marisque et Sphaigne colonisée par le Bouleau (53.3 x 54.5)
- ③ Cladiaie riveraine (53.33)
- Bas-marais à Choin noir (54.21)
- Tourbière de transition (54.5)
- ① Tourbière tremblante à Rhynchospore blanc (54.57)
- Prairie humide améliorée (81.2)
- Haie (84)

AVENIR

200 100 0 200 Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Réserve Naturelle de l'Étang du Grand-Lemps

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		5	4
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		277	20
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		138	38
Mammifères	3		16	
Reptiles	3		7	5
Amphibiens	3		9	4
Poissons	2		6	1
Nb total de vertébrés			176	48
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		40	15
Lépidoptères	3		68	2
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			108	17

Réserve Naturelle de l'Étang du Grand-Lemps

Habitat(s) remarquable(s)

54.21	BAS MARAIS A SCHOENUS NIGRICANS
54.51	PELOUSES A CAREX LASIOCARPA
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Calamagrostis canescens (Weber) Roth	1996
Carex appropinquata Schumacher	1996
Carex diandra Schrank	1996
Carex lasiocarpa Ehrh.	1996
Carex limosa L.	1996
Carex pseudocyperus L.	1996
Convallaria majalis L.	1996
Dianthus armeria L.	1996
Drosera longifolia L.	1996
Drosera rotundifolia L.	1996
Eriophorum gracile Koch ex Roth	1996
Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel	1996
Ilex aquifolium L.	1996
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	1996
Lycopodiella inundata (L.) Holub	1996
Osmunda regalis L.	1996
Ranunculus lingua L.	1996
Rhynchospora alba (L.) Vahl	1996
Thelypteris palustris Schott	1996
Utricularia minor L.	1996

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	1997
Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	1999
Amphibiens	Triton crêté	Triturus cristatus	1999
Amphibiens	Triton ponctué	Triturus vulgaris	1999
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	1997
Oiseaux	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	1997
Oiseaux	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	1997
Oiseaux	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	2001
Oiseaux	Blongios nain	Ixobrychus minutus	1997

Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	1999
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	1997
Oiseaux	Busard cendré	Circus pygargus	1997
Oiseaux	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	1997
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2000
Oiseaux	Butor étoilé	Botaurus stellaris	2000
Oiseaux	Effraie des clochers	Tyto alba	1997
Oiseaux	Fuligule milouin	Aythya ferina	1997
Oiseaux	Fuligule morillon	Aythya fuligula	1989
Oiseaux	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	1997
Oiseaux	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	1998
Oiseaux	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	1997
Oiseaux	Guêpier d'Europe	Merops apiaster	1998
Oiseaux	Harle bièvre	Mergus merganser	1997
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	2001
Oiseaux	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	1997
Oiseaux	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	2000
Oiseaux	Huppe fasciée	Upupa epops	1997
Oiseaux	Locustelle luscinioïde	Locustella luscinioides	1997
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2000
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	1999
Oiseaux	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	1997
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1999
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	1997
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	1997
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	2000
Oiseaux	Sarcelle d'été	Anas querquedula	1997
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	1998
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	1997
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2000
Oiseaux	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	1997
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	1999
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	1999
Poissons	Brochet	Esox lucius	1974
Reptiles	Cistude d'Europe	Emys orbicularis	1997
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	Coluber viridiflavus	1997
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1997
Reptiles	Lézard des souches	Lacerta agilis	1987
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1997

Réserve Naturelle de l'Étang du Grand-Lemps

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Aeshna grandis	Grande Aeschne	1988
Insectes	Odonates	Brachytron pratense	Aeschne printanière	1988
Insectes	Odonates	Ceriagrion tenellum	Agrion délicat	1988
Insectes	Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	1988
Insectes	Odonates	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	1988
Insectes	Odonates	Coenagrion scitulum	Agrion mignon	1988
Insectes	Odonates	Ischnura pumilio	Agrion nain	1988
Insectes	Odonates	Lestes sponsa	Leste fiancé	1988
Insectes	Odonates	Lestes virens	Leste verdoyant	1988
Insectes	Odonates	Libellula fulva	Libellule fauve	1988
Insectes	Lépidoptères	Lopinga achine	Bacchante	2001
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1988
Insectes	Odonates	Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	1988
Insectes	Odonates	Sympetrum danae	Sympétrum noir	1988
Insectes	Odonates	Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	1999
Insectes	Odonates	Sympetrum vulgatum	Sympétrum vulgaire	1988
Insectes	Lépidoptères	Thersamolycaena dispar	Cuivré des marais	2001

Tourbières du col des Mouilles

Surface en gestion 0,452 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

LAVAL

SAINTE-AGNES

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38BL07
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38040010

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,23
Forêts	4,41
Tourbières et marais	1,15

Commentaire

Dans les contreforts du massif de Belledonne entre 1000 et 1100 m environ, les tourbières du col des Mouilles se situent sur les communes de Sainte Agnès et Laval.

La géologie et la topographie de ce versant ont généré de nombreuses sources et dépressions mouilleuses. Ces milieux humides sont tantôt forestiers, tantôt dégagés en clairières. Ils sont le vestige de l'activité de fauche ou de pâturage des anciens. Cette particularité ,ainsi que l'activité humaine sont à l'origine d'une grande diversité de milieux humides avec deux clairières présentant un optimum écologique de part et d'autre du col.

Les Mouilles de Laval, sur le versant nord du col, présentent plusieurs clairières en voie de boisement accéléré. L'une d'elle constitue une belle station à sphaigne, Rhynchospore blanc et Drosera à longues feuilles. Cette station non gérée est en grand danger de disparition dans le milieu forestier.
Les Mouilles de Sainte Agnès, sur le versant sud en direction du refuge de Jean Collet, sont limitées à une station à sphaigne de plusieurs hectares occupée aux deux tiers par des résineux mais abritant également une belle population de Drosera à feuilles rondes et de Dactylorhiza de Traunsteiner. Une convention de gestion a été signée avec la commune de Sainte Agnès pour l'entretien de sa parcelle communale en voie d'embroussaillement. Un important travail de restauration par bûcheronnage et gestion de l'eau reste à faire.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Réouvrir des zones tourbeuses,
- Conserver et restaurer des prairies humides de fauche.

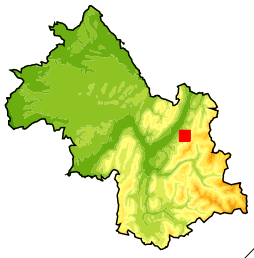

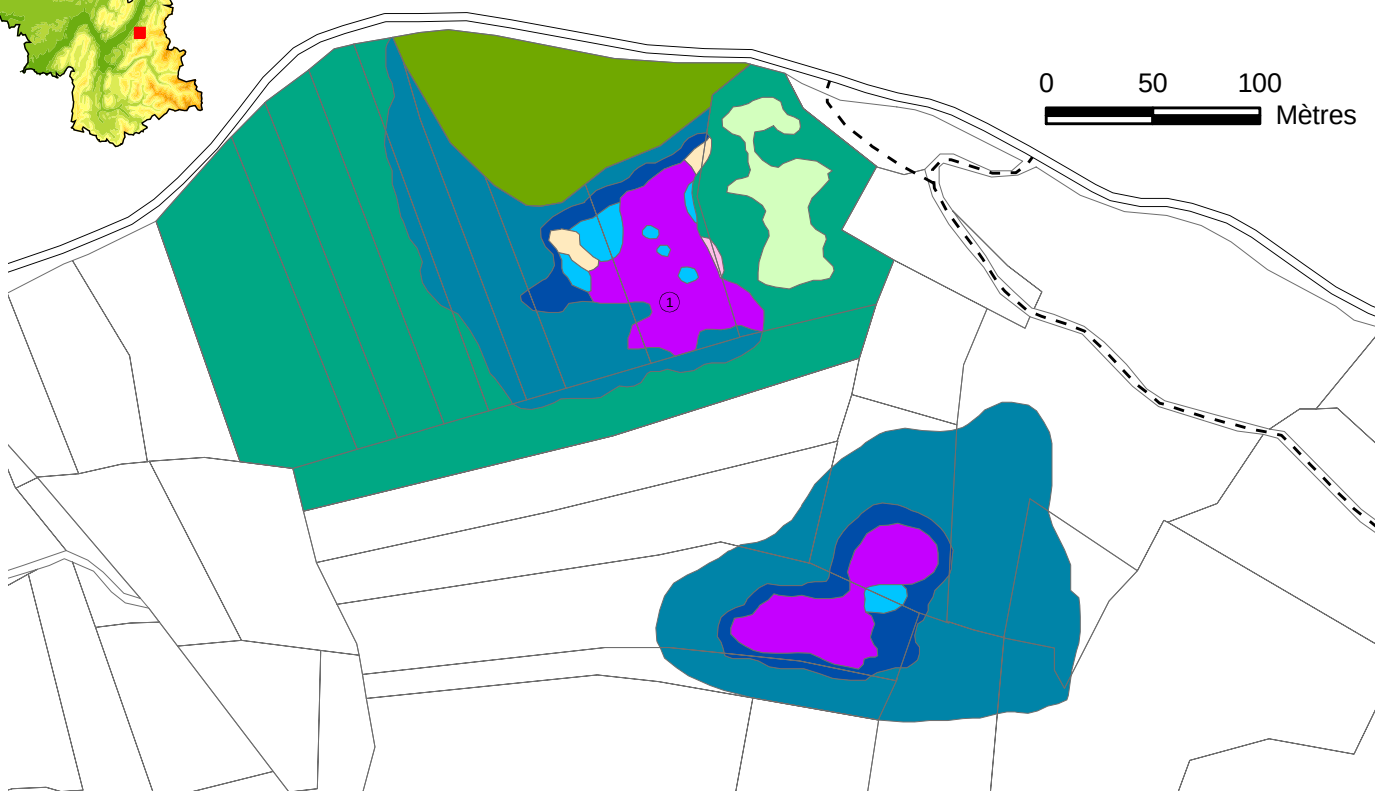

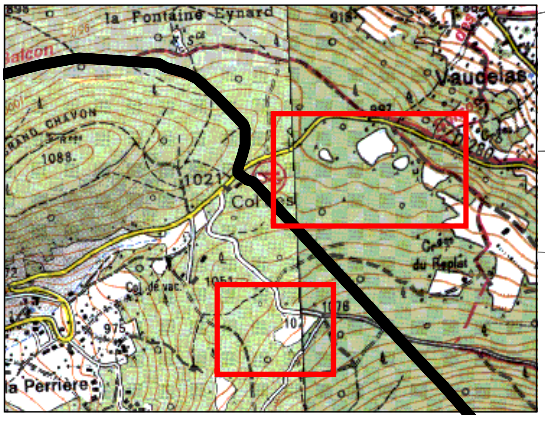

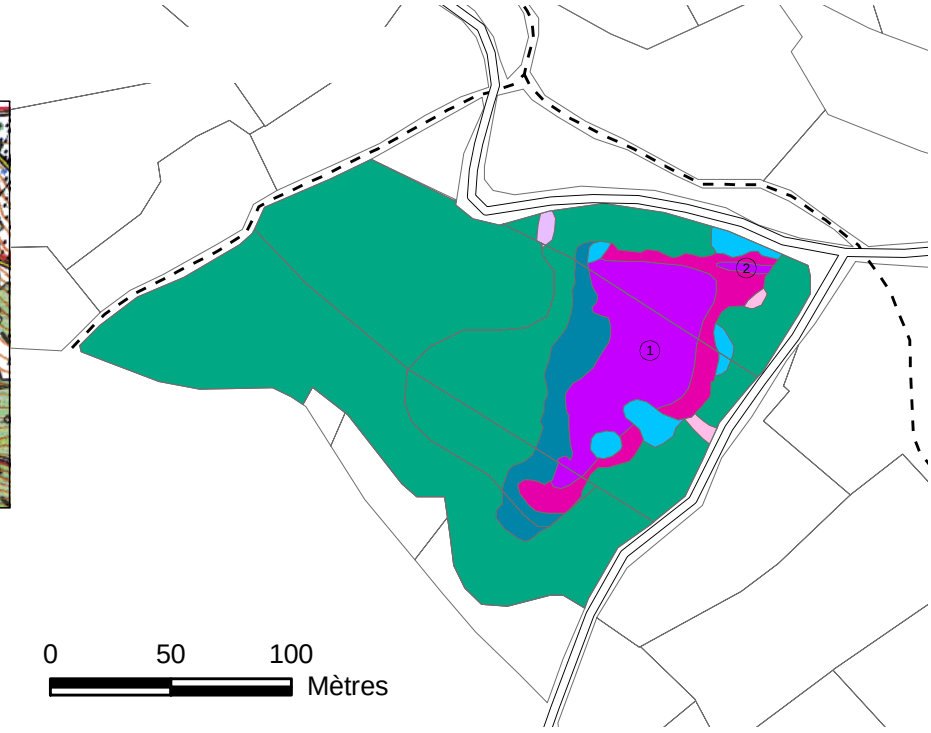

AVENIR

N

0 50 100 Mètres

Éléments topographiques

- Route
- Chemin

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Communauté à Reine des prés et communauté associée (37.1)
- Prairie à Jonc subnoduleux (37.218)
- Prairie mésophile (38)
- Pessière (42.2)
- Pessière-hêtraie (43.112)
- Bois marécageux d'Aulnes (44.91)
- Saulaie à sphaigne (44.922)
- Pessière à Sphaigne montagnarde (44.A41)
- Tourbière haute (51)
- ① Tourbière bombée (51.1)
- ② Pré-bois tourbeux à Bouleau (51.16)
- Communauté à grande Laîche (53.2)
- Tourbière de transition (54.5)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003
© Copyrigth - Scan25® IGN

Tourbières du col des Mouilles

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		13	4

			Nombre d'espèces	dont remarquables
Flore				
Végétaux vasculaires	3		80	5
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	1		7	
Mammifères	0		3	
Reptiles	0			
Amphibiens	0		1	
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			11	
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	0			
Lépidoptères	0			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés				

Tourbières du col des Mouilles

Habitat(s) remarquable(s)

44.A41	PESSIERES A SPHAIGNES MONTAGNARDES
51.16	PRES BOIS TOURBEUX
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES

Flore remarquable

Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	2002
Drosera longifolia L.	1995
Drosera rotundifolia L.	2002
Rhynchospora alba (L.) Vahl	1997
Trichophorum alpinum (L.) Pers.	1997

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Invertébré(s) remarquable(s)

Tourbières de l'Herretang

Surface en gestion 64,51 ***hectare(s)***

Département 38

Commune(s)

SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE

SAINT-LAURENT-DU-PONT

Date(s) comité de pilotage

19/11/02

Date(s) conseil scientifique

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38MC02
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD18
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I25
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38523401

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	4,40
Landes, fructicées, pelouses et prairies	11,53
Forêts	37,60
Tourbières et marais	19,47
Terres agricoles et paysages artificiels	6,49

Commentaire

Située à 400 m d'altitude en piémont occidental du massif de Chartreuse, les tourbières couvrent 69 ha sur les communes de Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Joseph-de-Rivière. Reliquat d'une vaste zone marécageuse, elles sont bordées à l'Est par la route départementale 520 et à l'ouest par le canal de l'Herretang qui draine l'ancien marais pour alimenter le Guiers mort. Leur diversité biologique est le fruit d'activités humaines traditionnelles : pâture, fauche, exploitation artisanale de la tourbe...

Ce site exceptionnel est le dernier carré d'une vallée de prairies humides et de marais qui couvraient encore au siècle dernier 1 600 ha. Aujourd'hui, une dizaine de faciès de végétation liés à son caractère humide crée une mosaïque de milieux très riches. Parmi les 201 plantes répertoriées, douze bénéficient d'une protection régionale ou nationale. La Fougère des marais recherche un sol tourbeux gorgé d'eau au milieu des roseaux et massettes, alors que la Laîche de Bohème profite d'un abaissement des eaux pour recoloniser la tourbe mise à nue. Le site s'avère particulièrement favorable à l'accueil des oiseaux en migration. Il n'en héberge pas moins une avifaune riche tout au long de l'année comme le Martin pêcheur qui recherche des étendues d'eau. Une entomofaune remarquable habite les tourbières tel le Cuivré des marais, papillon protégé en France et en Europe. Plusieurs espèces d'amphibiens viennent également se reproduire au printemps dans les mares et les anciennes fosses d'extraction de la tourbière.
En 1994, l'acquisition conjointe du site par le Conseil général de l'Isère et le CREN a concrétisé sa protection. Aussi, les fortes potentialités biologiques du site et la nécessité d'une réhabilitation ambitieuse ont contribué à sa sélection en 1995 parmi les 38 sites d'intervention d'urgence du programme LIFE "tourbières de France" d'Espaces Naturels de France.

Une dizaine d'hectares est entretenue par fauche tardive, alors que les prairies humides le sont par le pâturage. En effet, AVENIR a acquis des chevaux camarguais, bien adaptés aux milieux marécageux, et un partenariat avec le GAEC de Plantinay permet de faire paître un troupeau de vaches Aubrac. Les équipements d'accueil (sentier d'interprétation dont 750 m en caillebotis, observatoire, plaquette) et la présence permanente en juillet et août d'un agent d'AVENIR permettent au public de découvrir le site dans de bonnes conditions sans le perturber.
Les écrasements constatés sur la RD 520 ont conduit le Conseil général à engager la réalisation d'un passage à petite faune qui permettra notamment aux amphibiens de rejoindre en toute sécurité les plans d'eau pour la reproduction.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Maintenir le caractère humide de la tourbière.
- Restaurer les prairies humides et maintenir une mosaïque de milieux humides ouverts par le pâturage et la fauche.
- Remodeler et entretenir des plans d'eau destinés à l'avifaune et aux batraciens.
- Ouvrir le site au public au moyen d'un sentier de découverte et d'un observatoire.

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Éléments hydrographiques
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Eau eutrophe (22.13)
- ① Gazon de berge tourbeuse en eau peu profonde (22.314)
- ② Tapis de Nénuphar (22.4311)
- ③ Tapis immergé de Characée (22.441)
- Zone à Truite (24.12)
- Communauté à Reine des Prés et communauté associée (37.1)
- Prairie humide eutrophe (37.2)
- Communauté riveraine à Pétasite (37.714)
- Pâture méso-hygrophile (38.1)
- Prairie de fauche de basse altitude (38.2)
- Bois de Bouleau humide (41.B11)
- Bois de Bouleau et de Saule (41.B11 x 44.92)
- Formation riveraine de Saule blanc (44.1)
- Bois marécageux d'Aulne (44.91)
- ① Bois marécageux d'Aulne colonisé par le Frêne (44.91)
- Saulaie marécageuse (44.92)
- Phragmitaie inondée (53.111)
- ① Phragmitaie sèche (53.112)
- Communauté à grande Laîche (53.2)
- Végétation à Marisque (53.3)
- Culture (82)
- Plantation de Peuplier avec une strate herbacée élevée (83.3211)
- Bosquet (84.3)
- Parking (86)
- Décharge (86.42)

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

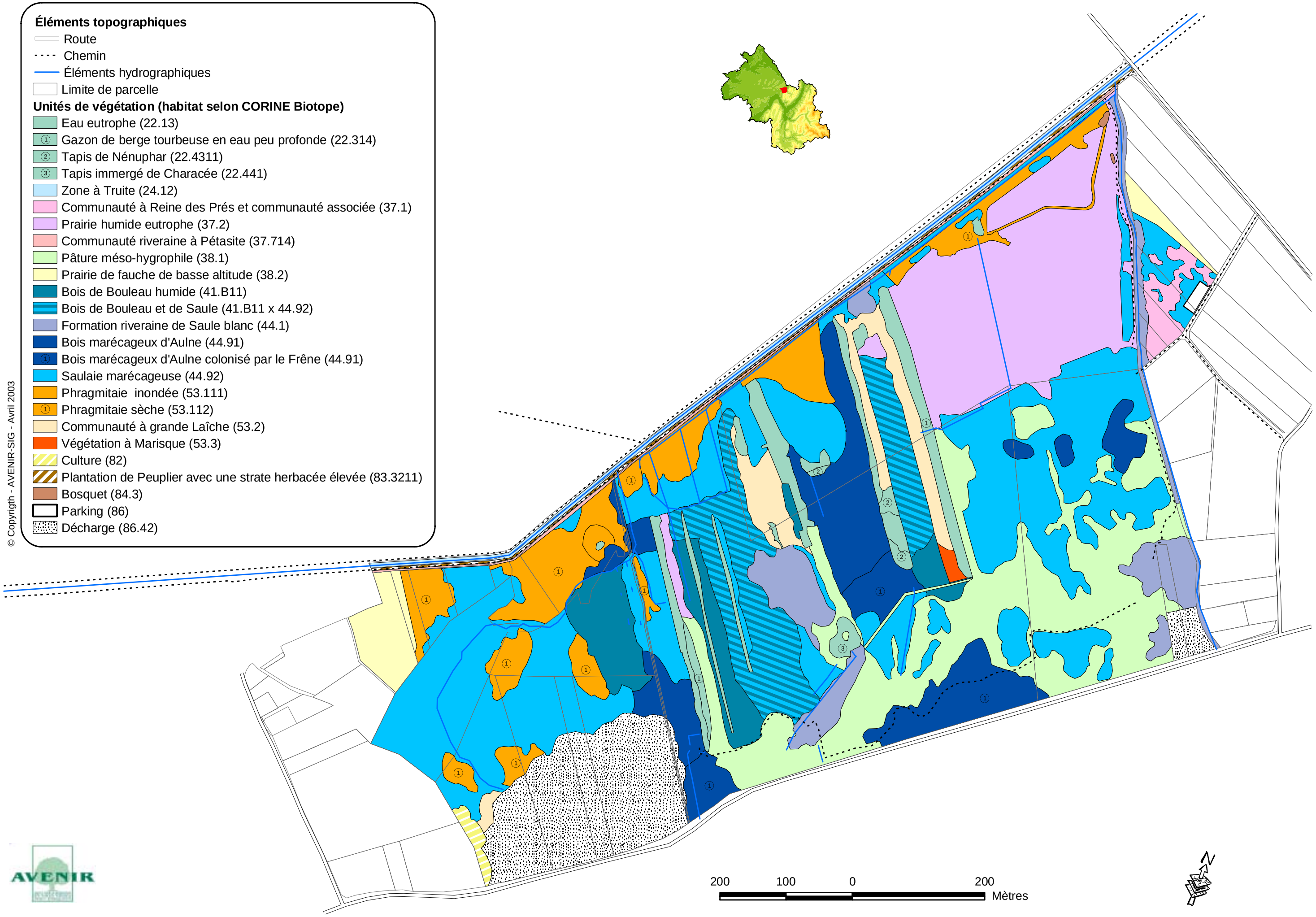

AVENIR

Tourbières de l'Herretang

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		21	3
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		201	15
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		98	23
Mammifères	2		13	5
Reptiles	2		3	1
Amphibiens	2		6	2
Poissons	2		8	2
Nb total de vertébrés			128	33
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	0			
Lépidoptères	0			
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés				

Tourbières de l'Herretang

Habitat(s) remarquable(s)

22.13	EAUX EUTROPHES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore remarquable

Calamagrostis canescens (Weber) Roth	1996
Carex bohemica Schreber	1992
Gagea lutea (L.) Ker-Gawler	1996
Hydrocotyle vulgaris L.	1996
Inula helvetica Weber	1996
Juncus anceps Laharpe	1996
Leucojum vernum L.	2001
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	2002
Peucedanum palustre (L.) Moench	1992
Ranunculus lingua L.	2001
Senecio paludosus L.	1992
Sparganium minimum Wallr.	1996
Thelypteris palustris Schott	1992
Utricularia minor L.	1992
Utricularia vulgaris L.	1992

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	2000
Amphibiens	Triton alpestre	Triturus alpestris	2000
Mammifères	Chat sauvage	Felis sylvestris	1999
Mammifères	Noctule commune	Nyctalus noctula	2002
Mammifères	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	2002
Mammifères	Putois	Mustela putorius	2002
Mammifères	Vespertilion de Daubenton	Myotis daubentoni	2002
Oiseaux	Alouette des champs	Alauda arvensis	2001
Oiseaux	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	2000
Oiseaux	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	2001
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	2001
Oiseaux	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	2001
Oiseaux	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	1999
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2001
Oiseaux	Effraie des clochers	Tyto alba	2001

Oiseaux	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	1997
Oiseaux	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	2002
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	2001
Oiseaux	Locustelle tachetée	Locustella naevia	2001
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	2001
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	2001
Oiseaux	Pie-grièche grise	Lanius excubitor	2001
Oiseaux	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	2001
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	1990
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	2001
Oiseaux	Sarcelle d'été	Anas querquedula	2000
Oiseaux	Tarier des prés	Saxicola rubetra	2001
Oiseaux	Tarier pâtre	Saxicola torquata	2001
Oiseaux	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	2001
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2001
Poissons	Brochet	Esox lucius	2001
Poissons	Chabot	Cottus gobio	2001
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	1999

Invertébré(s) remarquable(s)

Tourbière du Peuil

Surface en gestion	Département	Commune(s)
33,50 hectare(s)	38	CLAIX

Date(s) comité de pilotage	Date(s) conseil scientifique
13/06/01	24/01/01 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38VE01
Espace Naturel Sensible - Site départemental	SD09
Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux	RA07
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	38900000
Zone de préemption - Site départemental	ZP

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	8,86
Forêts	24,83
Tourbières et marais	3,75
Terres agricoles et paysages artificiels	3,75

Commentaire

Site unique dans le massif du Vercors, la tourbière du Peuil se situe à 966 m d'altitude, sur la commune de Claix, à une quinzaine de kilomètres de Grenoble.

Sa situation originale, en balcon sur les falaises du Moucherotte et du Pic Saint-Michel, est due à une suite d'événements géomorphologiques. En effet, la base de ce balcon est un morceau de falaise qui s'est décroché. La moraine présente en bordure de la tourbière a été déposée par le glacier du Drac lors des dernières glaciations. Cette moraine a formé une barrière imperméable délimitant en aval une zone légèrement creusée que des argiles de lessivage ont colmatées. Une zone humide s'est ensuite installée lors du retrait glaciaire et a évolué ensuite en tourbière.

Cette tourbière mixte présente plusieurs faciès de végétation correspondant aux différents stades d'évolution de ce type de milieu : de la prairie humide à touradons de Molinie bleue, jusqu'à la tourbière bombée à sphaignes en passant par le bas-marais alcalin à Laîche de Davall.
La tourbière est surplombée par des prairies sèches à orchidées pâturées par des moutons sur la moraine latérale et entourée par la hêtraie-sapinière exploitée pour son bois.

Les milieux tourbeux hébergent une flore rare et spécialisée à ce type de milieu comme notamment la fragile Droséra à feuilles rondes, la Grassette à grandes fleurs ou encore le Séneçon de Suisse. La tourbière joue également un rôle important comme lieu de reproduction pour les amphibiens et les libellules et sert de territoire de chasse au Faucon pèlerin et à différentes espèces de chauves souris dont le Grand Murin.

La mise en oeuvre du plan de gestion par AVENIR est actuellement suspendue en attente de l'acquisition du site par le Conseil général de l'Isère dans le cadre du programme Espaces Naturels Sensibles.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Conserver les différents types de tourbière.
- Conserver les amphibiens et les odonates.
- Favoriser la faune cavernicole en forêt.

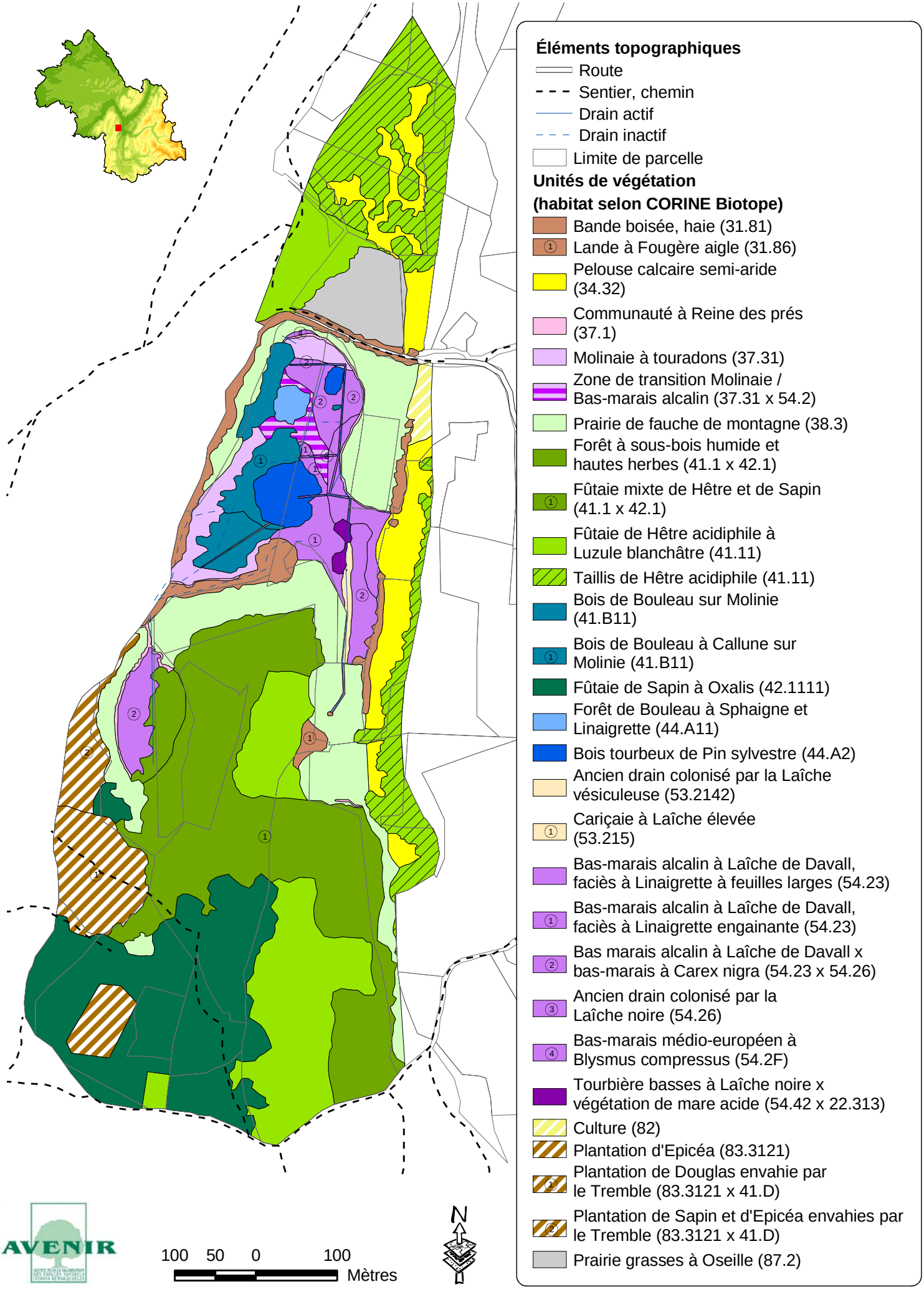

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Tourbière du Peuil

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		25	10
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		220	10
Végétaux non vasculaires	1	NI	4	0
Vertébrés				
Oiseaux	2		37	3
Mammifères	2		9	4
Reptiles	2		1	
Amphibiens	2		3	
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			50	7
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	2		9	3
Lépidoptères	2		16	1
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			25	4

Tourbière du Peuil

Habitat(s) remarquable(s)

54.26	BAS MARAIS A CAREX NIGRA
54.2F	BAS MARAIS MEDIO EUROPEENS A BLYSMUS COMPRESSUS
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
44.A2	BOIS TOURBEUX DE PINS SYLVESTRES
44.A11	FORETS DE BOULEAUX A SPHAIGNES ET LINAIGRETTES
41.11	HETRAIES ACIDIPHILES MEDIO-EUROPEENNES A LUZULE BLANCHATRE
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
54.23	TOURBIERES BASSES A CAREX DAVALLIANA

Flore remarquable

Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó	2000
Dianthus carthusianorum L.	2000
Drosera rotundifolia L.	2000
Ilex aquifolium L.	2000
Juncus anceps Laharpe	1979
Lilium martagon L.	2000
Pinguicula grandiflora Lam.	1985
Pyrola media Swartz	2000
Tephroseris helenitis (L.) B. Nordenstam	2000
Thalictrum simplex L.	2000

Flore remarquable non revue depuis 1980

Juncus anceps Laharpe	Robert FRITSCH	1979

Vertébré(s) remarquable(s)

Mammifères	Grand murin	Myotis myotis	2000
Mammifères	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	2000
Mammifères	Vespère de Savi	Hypsugo savii	2000
Mammifères	Vespertilion de Natterer	Myotis nattereri	2000
Oiseaux	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	1999
Oiseaux	Pic noir	Dryocopus martius	1999
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	1999

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Lépidoptères	Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée	2000
Insectes	Odonates	Lestes dryas	Leste dryade	2000
Insectes	Odonates	Lestes sponsa	Leste fiancé	1999

Tourbière du Peuil

Insectes	Odonates	Sympetrum flaveolum	Sympétrum jaune	2000

Tourbière des Planchettes

Surface en gestion	Département	Commune(s)
7 hectare(s)	38	SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX

Date(s) comité de pilotage	Date(s) conseil scientifique
13/10/97	22/10/97 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38CM01
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique	26404112

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Milieux aquatiques	0,14
Forêts	3,38
Tourbières et marais	5,39

Commentaire

La tourbière occupe le fond d'un vallon forestier du plateau de Chambaran dans sa partie iséroise. Cette combe est située à 600 m d'altitude, dans la forêt communale de Saint-Siméon de Bressieux sur le territoire de Saint-Pierre de Bressieux. Le haut des versants est planté d'une chênaie acidiphile à Chêne sessile, Charme, Châtaignier et Pin sylvestre. Les rives et les suintements sont couverts de groupements tourbeux à sphaigne, molinie et fourrés de saules, aulnes et bourdaine.

Jusqu'au milieu du siècle, les fonds marécageux étaient fauchés pour la récolte de la bauche, destinée à la litière des animaux. Cette pratique progressivement abandonnée a entraîné l'installation d'arbustes (Bourdaine, Saules à oreillette) puis d'arbres (Aulnes, Bouleaux).

C'est le vallon tourbeux qui présente des groupements à sphaigne dans un état de conservation le plus optimum de tout le district naturel de Chambaran. Il est en outre très représentatif des ruisseaux à Osmonde et Petite scutellaire qui ont tendance à disparaître en raison de l'extension des boisements dans toutes ces combes. Les suintements de pentes rajeunis présentent des groupements pionniers remarquables à Drosera à feuilles rondes et Lycopode inondé dont c'est la seule station du secteur. Ce site présente par conséquent à la fois un patrimoine naturel exceptionnel et un caractère d'exemplarité qui fait de sa gestion un modèle pour l'avenir.

L'ensemble de la forêt communale est soumis au régime forestier. La tourbière a été classée en 1992 en série de protection intégrale en raison de sa forte valeur écologique et de sa faible productivité. En 1997, une convention entre la commune, l'ONF et le CREN est signée pour la mise en oeuvre d'une gestion patrimoniale du site. Un plan de gestion est alors réalisé par AVENIR en collaboration avec l'ONF. Les travaux de gestion du biotope ont débuté en 1998 sur le site qui bénéficie depuis 1999 d'un statut de Réserve biologique forestière dirigée. Un sentier pédagogique sur caillebotis permet la découverte de ce milieu secret.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Etendre des groupements tourbeux à sphaigne "ouverts",
- Conserver et créer des groupements pionniers à lycopode,
- Améliorer du ruisseau et de ses berges,
- Accueillir le public par un chemin de découverte périphérique.

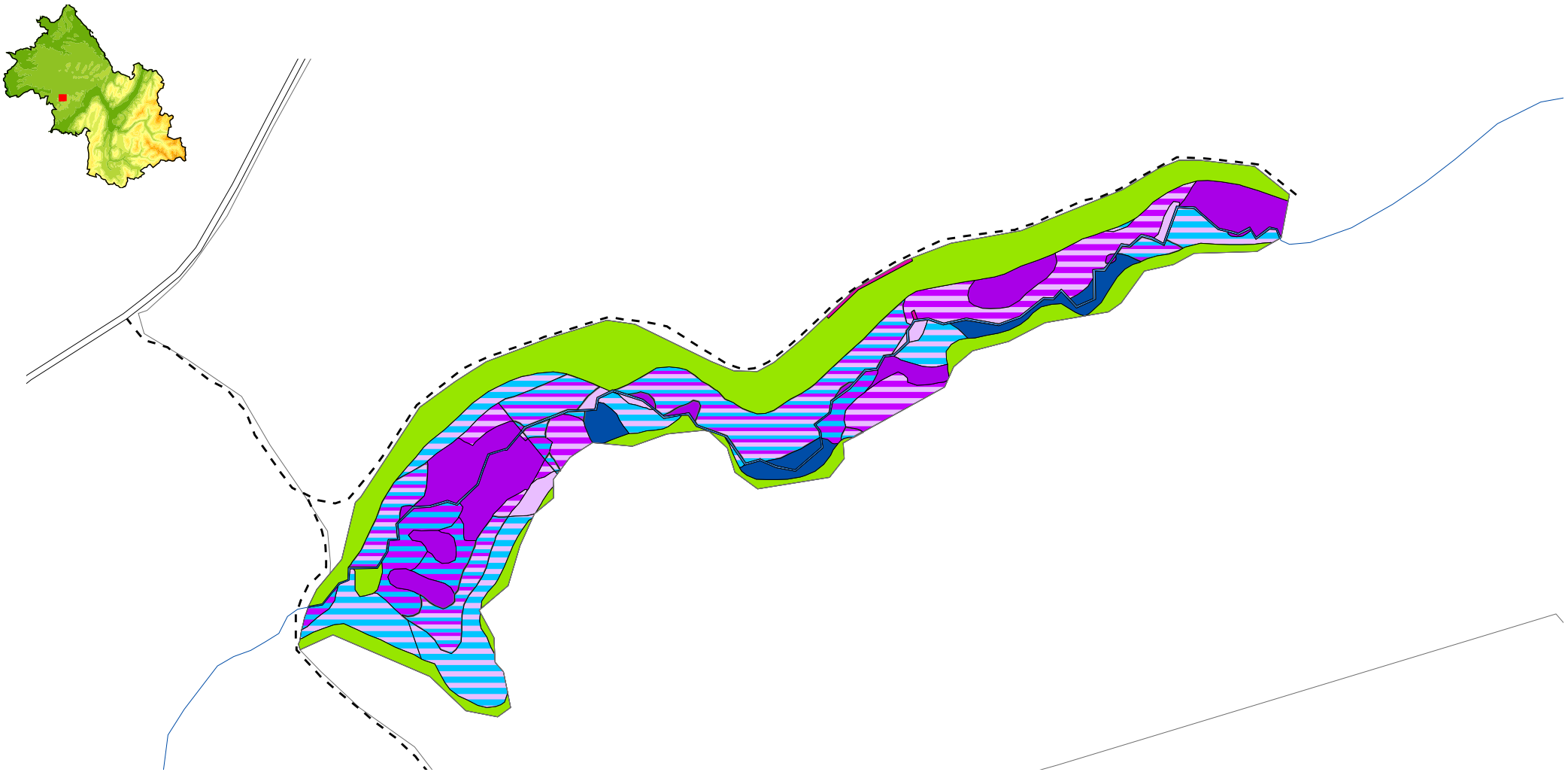

Éléments topographiques

- Route
- Chemin
- Ruisseau
- Limite de parcelle

Unités de végétation (habitat selon CORINE Biotope)

- Ruisseau (24.12)
- Chênaie acidiphile médio-européenne (41.57)
- Bois d'Aulnes marécageux oligotrophe (44.912)
- Tourbière bombée à Sphaigne (51.11)
- Tourbière bombée à Sphaigne colonisée par le Saule (51.11 x 44.92)
- Tourbière à Sphaigne colonisée par la Molinie (51.11 x 51.2)
- Tourbière à Sphaigne colonisée par la Molinie et le Saule (51.11 x 51.2 x 44.92)
- Tourbière à Molinie bleue (51.2)
- Tourbière à Molinie bleue colonisée par le Saule (51.2 x 44.92)
- Groupement pionnier à Rhynchospore blanc (54.6)

AVENIR

150 75 0 150

Mètres

N

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Tourbière des Planchettes

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		8	3

			Nombre d'espèces	dont remarquables
Flore				
Végétaux vasculaires	3		134	8
Végétaux non vasculaires	0	NI		
Vertébrés				
Oiseaux	3		23	3
Mammifères	2		5	1
Reptiles	2		7	3
Amphibiens	2		2	1
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			37	8
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		13	4
Lépidoptères	0		1	
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	0	NI		
Nb total d'invertébrés			14	4

Tourbière des Planchettes

Habitat(s) remarquable(s)

51.11	BUTTES, BOURRELETS ET PELOUSES TOURBEUSES
54.6	COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA
51.2	TOURBIERES A MOLINIE BLEUE

Flore remarquable

Convallaria majalis L.	1997
Drosera rotundifolia L.	2002
Ilex aquifolium L.	1997
Lycopodiella inundata (L.) Holub	2002
Osmunda regalis L.	2002
Rhynchospora alba (L.) Vahl	2002
Scorzonera humilis L.	1997
Scutellaria minor Hudson	1997

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Amphibiens	Grenouille agile	Rana dalmatina	1997
Mammifères	Muscardin	Muscardinus avellanarius	1997
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2002
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	1997
Oiseaux	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	2000
Reptiles	Coronelle lisse	Coronella austriaca	1997
Reptiles	Lézard des murailles	Podarcis muralis	2000
Reptiles	Lézard vert	Lacerta viridis	1997

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Odonates	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	2002
Insectes	Odonates	Lestes dryas	Leste dryade	2000
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	2000
Insectes	Odonates	Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	2000

Tufière de Montalieu

Surface en gestion 0,976 **hectare(s)**

Département 38

Commune(s)

MONTALIEU-VERCIEU

Date(s) comité de pilotage

Date(s) conseil scientifique

21/03/01 Validation

Statut(s) de protection et autre(s)

Inventaire des tourbières	38IC07
Proposition de Site d'Intérêt Communautaire	I03

Surfaces par grands types de milieux en hectares

Landes, fructicées, pelouses et prairies	0,03
Forêts	1,18
Tourbières et marais	0,33

Commentaire

Cette tourbière sur pente est située sur la commune de Montalieu-Vercieu, dans le Nord de l'Isle Crémieu. Non loin de la commune de Charrette, elle jouxte les ruines du moulin de Vallière, en rive droite du ruisseau du Furon, à 230 m d'altitude.

On observe dans l'Isle Crémieu de nombreux fonds de vallée tourbeux dont certains font l'objet d'exploitation industrielle et d'autres, n'étant plus entretenus, sont envahis par les frênes et les saules. Le site de Montalieu est le seul exemple de tourbière sur pente tufeuse d'une surface significative (1 ha). Plusieurs sources alimentent ce marais avec une eau très chargée en calcaire qui se dépose rapidement sur tout débris végétal composant ainsi des couches tufeuses très friables. Cette particularité lui confère une valeur patrimoniale.

Cette station a été signalée dès 1974 dans un article du bulletin de la Société Linnéenne de Lyon "Une station de Drosera anglica sur tuf calcaire et milieu basique" par J. Bussy. Elle a été ensuite répertoriée dans l'inventaire des milieux naturels du département de l'Isère en 1985 qui a conduit à son inscription à l'inventaire ZNIEFF.
La vigilance de l'association locale Lo Parvi a permis une intervention foncière avant la mise en oeuvre de travaux propres à détruire la station.

En 1997, AVENIR lance la souscription en faveur des stations de plantes protégées menacées dans le département de l'Isère. Les premiers résultats de cette souscription ont permis de saisir l'opportunité de vente de cette parcelle d'un seul tenant, cette même année.
Un débroussaillage est organisé chaque année avec les bénévole de l'association Lo Parvi pour dégager la source et les pieds de Drosera qui profitent de cette gestion et se multiplient.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA GESTION
- Assurer la pérennité de la population de Drosera par le maintien de l'alimentation en eau et par un débroussaillage bisannuel.

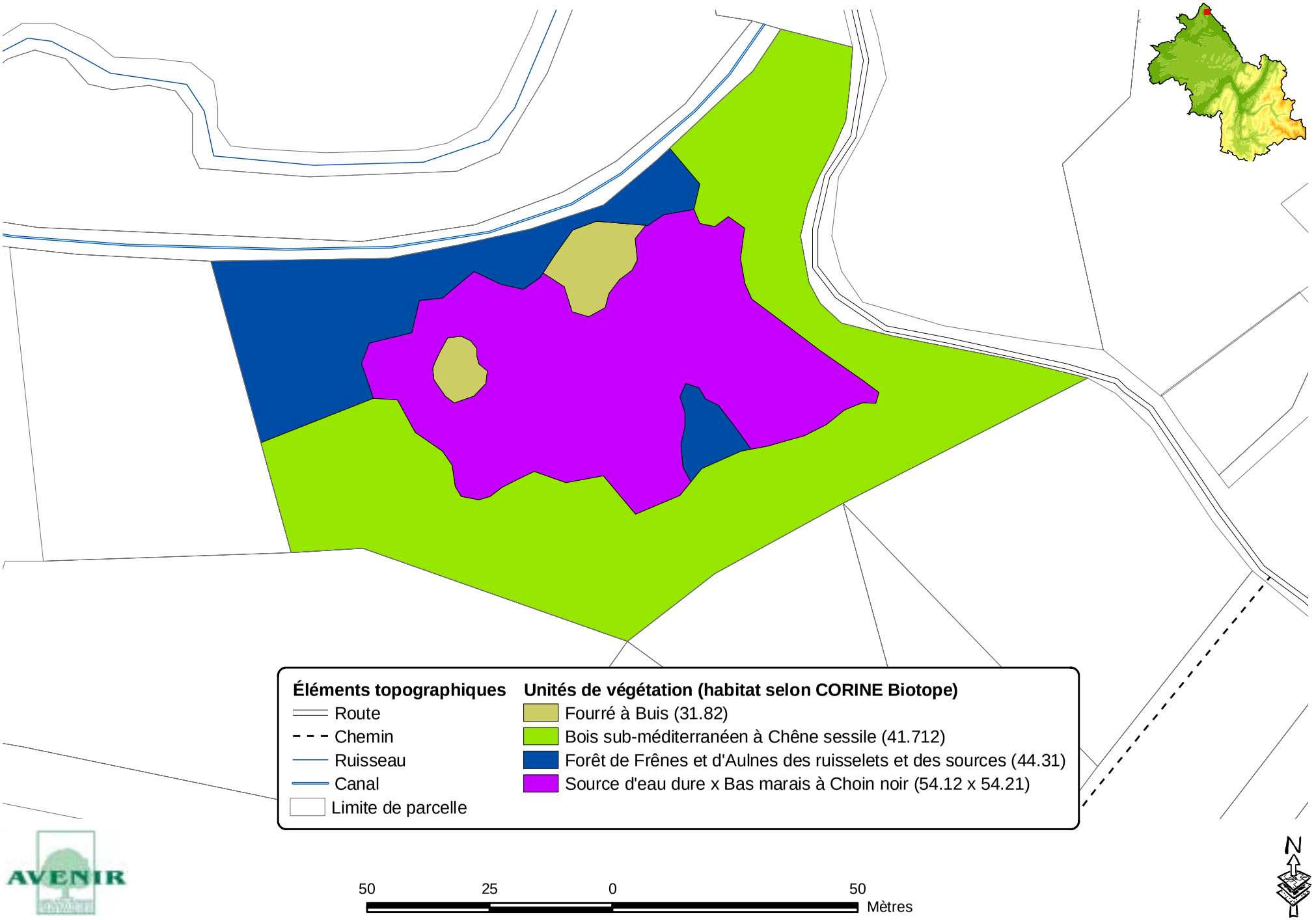

© Copyrigth - AVENIR-SIG - Avril 2003

Tufière de Montalieu

Bilan des connaissances au **04/2003**

Niveau de prospection

0 prospection nulle ou quasi inexistante
1 prospection insuffisante
2 prospection assez bonne
3 bonne prospection
NI Non informatisé

	Niveau de prospection		Nombre d'habitats	dont remarquables
Habitats				
Habitats	3		5	4
Flore			**Nombre d'espèces**	**dont remarquables**
Végétaux vasculaires	3		49	3
Végétaux non vasculaires	1	NI	1	0
Vertébrés				
Oiseaux	2		19	1
Mammifères	1		2	
Reptiles	1		1	
Amphibiens	1		1	
Poissons	0			
Nb total de vertébrés			23	1
Invertébrés				
Mollusques	0	NI		
Crustacés	0	NI		
Odonates	3		11	3
Lépidoptères	2		5	
Orthoptères	0	NI		
Coléoptères	1	NI	1	1
Nb total d'invertébrés			17	4

Tufière de Montalieu

Habitat(s) remarquable(s)

54.21	BAS MARAIS A SCHOENUS NIGRICANS
44.31	FORETS DE FRENES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES
31.82	FOURRES A BUIS
54.12	SOURCES D'EAU DURE

Flore remarquable

Drosera longifolia L.	2002
Leucojum vernum L.	2001
Thelypteris palustris Schott	2002

Flore remarquable non revue depuis 1980

Vertébré(s) remarquable(s)

Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	1999

Invertébré(s) remarquable(s)

Insectes	Coléoptères	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	2000
Insectes	Odonates	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	1999
Insectes	Odonates	Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	1999
Insectes	Odonates	Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	1999